



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume IV.

Montréal, (Bas-Canada) Janvier, 1860.

No. 1.

SOMMAIRE. — SCIENCE: Comptes-rendus des Cours Publics: Cours d'Histoire du Canada de M. Ferland à l'Université Laval, rapporté par M. Arthur Casgrain, élève de l'Université (suite). — EDUCATION: Pédagogie. — Quelques remarques sur la meilleure méthode d'épellation, par M. Miller. — Du système d'instruction publique en France, par M. E. Morin. — Exercices pour les élèves des écoles. — Vers à apprendre par cœur. — Les plaisirs de l'étude, par Lebrun. — Exercices de grammaire. — AVIS OFFICIELS: Erection de municipalité scolaire. — Nominations. — Inspecteurs d'école. — Commissaires d'école. — Diplômes accordés par les Bureaux d'Examinateurs. — Instituteurs demandés. — Instituteurs disponibles. — Dons offerts à la bibliothèque du département. — EDITORIAL: Première séance du Conseil de l'Instruction Publique. — Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique pour l'année 1859. — Extraits des Rapports des Inspecteurs d'école (suite). — Petite Revue Mensuelle. — NOUVELLES ET FAITS DIVERS: Bulletin de l'Instruction Publique. — Bulletin des Lettres. — Bulletin des Beaux-Arts. — Bulletin des connaissances utiles. — DOCUMENTS OFFICIELS: Rapport du Surintendant de l'éducation sur la répartition de la subvention de l'éducation supérieure pour l'année 1859. — Tableau de la distribution de la subvention des Collèges, Académies et Ecoles-Modèles. — Tableau de la distribution de l'aide supplémentaire aux Municipalités pauvres. — Etat de la correspondance du département pour l'année 1859.

SCIENCE.

HISTOIRE DU CANADA.

COMPTE-RENDU DU COURS DE M. L'ABBÉ FERLAND, A L'UNIVERSITÉ LAVAL.

XII.

(Suite.)

A mesure qu'on avançait on découvrait un pays extrêmement beau. C'était partout des forêts magnifiques, entrecoupées de prairies verdoyantes et dans les anses on apercevait une quantité de gibier et le castor à l'ouvrage. Tout appelait la présence de l'homme sur ces bords enchanteurs et pourtant ils étaient déserts. C'était un lieu de passage pour les Iroquois et les Algonquins lorsqu'ils allaient en guerre les uns contre les autres et les sauvages qui l'habitaient d'abord s'en étaient éloignés.

Le Capitaine français avait remarqué que le soir, après le retour des coureurs qu'on envoyait à une ou deux lieues dans toutes les directions, tous les sauvages s'abandonnaient au sommeil, il leur reprocha leur imprudence, mais ils lui répondirent qu'après avoir bien travaillé le jour on devait se reposer la nuit. Néanmoins lorsqu'ils se crurent dans le voisinage de l'ennemi, ils ne marchaient plus qu'après le coucher du soleil.

On avait laissé la chute le 2 juillet, et à la fin du mois on n'était pas encore arrivé dans le pays des Iroquois. Cependant les sauvages montraient à Champlain les montagnes derrière lesquelles ils habitaient. Tous les matins ils se contaient leurs rêves. Depuis quelques jours ils demandaient à Champlain s'il avait rêvé, il répondait négativement, et ils se retiraient tout tristes. Une bonne nuit il s'avisait de rêver, et, le lendemain, il raconta qu'il avait cru voir les Iroquois tomber du haut d'une montagne dans

la mer, qu'il avait d'abord couru pour les sauver, mais qu'il s'était ravisé et les avait laissés périr. Ces mots les remplirent d'une grande joie, car ils s'attendaient à rencontrer les ennemis ce jour-là. — En effet, vers dix heures du soir, comme ils doublaient un cap à l'entrée du passage qui conduit au lac Saint Sacrement, précisément au lieu où se trouve Carillon, ils aperçurent tout-à-coup les canots des Iroquois, qui venaient au-devant d'eux. On jeta de grands cris des deux côtés et les alliés envoyèrent demander aux Iroquois s'ils voulaient se battre à l'heure même. " Pas ce soir, répondirent-ils, il faut voir clair pour combattre." On tint les canots au large et on attendit le jour.

Le matin suivant les deux ennemis étaient en présence. Champlain plaça les deux français dans le bois et se mit lui-même au milieu des siens, de manière à ne point être vu des Iroquois. Ceux-ci, ayant à leur tête trois chefs remarquables par une couronne de plumes, s'avançaient fermes et graves, lorsque les Hurons et les Algonquins se séparèrent en deux colonnes, et Champlain sortant des rangs marcha au-devant de l'ennemi jusqu'à la distance de trente pas. Alors, profitant de la stupéfaction des Iroquois à la vue d'un spectacle si nouveau pour eux, il déchargea son arquebuse, dans laquelle il avait mis quatre balles, et, de ce premier coup, il étendit morts deux de leurs chefs et blessa gravement le troisième. En même temps, les alliés firent une décharge générale de leurs flèches; Champlain rechargeait son arme quand les Français, qui étaient dans le bois, ayant abattu quelques-uns des ennemis, ceux-ci saisis d'une panique s'enfuirent dans toutes les directions. Quelle devait être en effet leur terreur en entendant ces détonations si nouvelles pour eux et qui portaient invisiblement la mort dans leurs rangs. Les alliés les poursuivirent longtemps, firent plusieurs prisonniers, et en massacrèrent un grand nombre.

Telle fut la première bataille des Français dans la Nouvelle-France; malheureusement ce ne devait pas être la dernière, car celle-ci fut le germe de bien des guerres, lesquelles ne furent pas toujours heureuses.

XIII.

Cette bataille avait lieu en 1609, — mais avant d'entrer dans les années 1610 et 1611 qu'on nous permette une petite digression au sujet des découvertes d'un homme célèbre, effectuées pendant ces deux années même.

Depuis plusieurs années déjà Henry Hudson s'occupait de la solution du problème d'un passage aux Indes et à la Chine par le Nord de l'Amérique. — Dès les années 1607 et 1608 il avait côtoyé les côtes du Groëland et s'était même avancé assez haut vers le Nord, mais arrêté par les glaces, il avait été contraint de revenir sur ses pas. — Nous l'avons vu en 1609 remonter la rivière Manhatte à laquelle il donna son nom et venir s'arrêter à l'extrémité du lac où Champlain à peu près vers le même temps livrait aux Iroquois le combat dont nous avons parlé. — Enfin en 1610 il partit de nouveau de la Tamise et pénétra dans une baie fort grande qu'il visita jusqu'au fond; mais n'ayant pu y trouver une issue vers le nord, il résolut d'y passer l'hiver, pendant lequel son vaisseau fut

pris dans les glaces. Au printemps de 1611, il voulut recommencer ses recherches vers l'ouest de la baie, mais sans plus de succès.—Les difficultés de l'entreprise avaient un peu aigri le caractère du capitaine anglais, et par suite le mécontentement s'étant répandu parmi ses gens, ils se révoltèrent, et, s'étant saisi de lui, ils l'embarquèrent sur une chaloupe avec plusieurs de ses compagnons qui lui étaient restés fidèles, et depuis on n'a jamais entendu parler de lui. Ce n'est que plus tard qu'on apprit ces détails par un des révoltés.

Avant de revenir à l'expédition contre les Iroquois où nous avons laissé M. de Champlain, remarquons qu'il donna son nom au lac par lequel il s'était rendu au théâtre du combat. La rivière qui lui servait de décharge était alors nommée rivière des Iroquois. Champlain donne à ce lac une longueur de 50 à 60 lieues, mais, à la vérité, il n'a que 35 ou 36 lieues. La bataille se livra à l'endroit de la décharge du lac St. Sacrement dans le lac Champlain, c'est-à-dire comme nous l'avons déjà dit, au lieu même où fut remportée la fameuse victoire de Carillon. C'est aujourd'hui le village de Ticondéroga. Il faut faire attention qu'il y a un autre lieu du nom de Carillon, situé sur les rives de l'Outaouais, car il serait inutile d'aller étudier cette bataille sur cette dernière rivière.

Le lac Champlain fut, à plusieurs reprises, le théâtre de la guerre entre les Français et les Anglais, c'était aussi par cette voie qu'au 17^{ème} siècle et au commencement du 18^{ème}, un certain nombre de traitants français allaient porter leurs fourrures chez les Anglais en fraude des droits de la compagnie.

Dans le combat des alliés contre les Iroquois, ces derniers comptaient 200 guerriers, tandis que les Hurons et les Algonquins n'étaient que 60; mais l'effet des arquebuses avait été tel, que l'ennemi confiant d'abord dans la supériorité du nombre, avait perdu tout son courage à l'aspect des européens et de leurs armes extraordinaires. Leurs boucliers avaient été impuissants à les garantir. Champlain dit que ces boucliers, espèce de rondaches, étaient formés de plusieurs pièces de bois liées ensemble et recouvertes de coton. Quel était ce coton? Comment était-il fabriqué? On n'en sait rien.

Après avoir encore massacré quelques fuyards et leur avoir enlevé la chevelure, ils célébrèrent leur triomphe par les danses et un festin composé de vivres abandonnés par les Iroquois, puis ils se remirent en route pour leur pays. Le soir venu, les Français furent témoins d'un spectacle dont le seul recit remplit d'horreur.—Les vainqueurs choisirent un de leurs prisonniers, et après lui avoir reproché la cruauté de sa nation, ils lui dirent d'entonner sa chanson de mort. Dans cette chanson, affreux défi jeté à ses bourreaux, le prisonnier après s'être vanté de tout le mal qu'il leur avait fait, et de toutes les victoires des siens sur les tribus ennemies, énumérait les supplices qu'il avait fait subir aux frères de ceux qui allaient le tourmenter. Quand il eut fini, on l'attacha à un poteau, puis chaque Algonquin s'emparant d'un tison ardent venait à tour de rôle l'appliquer sur la peau de l'Iroquois, choisissant avec art les parties les plus sensibles, ensuite on lui saisit les doigts et on lui arracha les ongles avec les dents.—Puis on lui fit mettre ses doigts dans un calumet pendant que le maître du calumet fumait pour attiser le feu.—Après cela on lui coupa la peau des poignets, et, enfonçant par dessous des bâtons pointus, on tâcha d'arracher les nerfs; si on ne réussissait pas, on faisait une autre incision plus haut.—Puis on lui leva la chevelure et on versa de la gomme bouillante sur son crâne sanglant.—Au milieu de ces atroces supplices, quelques cris venaient-ils à lui échapper arrachés par la nature, il les réprimait aussitôt et se moquait de la rage de ses ennemis. Incapable de supporter plus longtemps le spectacle d'une barbarie si révoltante, Champlain termina les souffrances du malheureux par un coup d'arquebuse. Les sauvages étaient tout étonnés de l'action de Champlain et ils ne pouvaient s'expliquer qu'on pût avoir de pareils sentiments de pitié.—N'étaient-ce pas là les traitements qu'on avait fait subir à un grand nombre de leurs frères?

On continua le voyage assez rapidement. Rendu au Sault on se sépara; les Hurons traversèrent la langue de terre entre le St. Laurent et la rivière des Iroquois afin de rejoindre leurs canots et de rentrer dans leurs pays. Les Montagnais et les Algonquins demeurèrent avec M. de Champlain. Arrivé à l'embouchure de la rivière Richelieu, un vent très violent accompagné d'une pluie battante contraignit la troupe de s'y arrêter. Pendant la nuit un Montagnais rêva qu'ils étaient poursuivis par les Iroquois.—Or les rêves, chez les sauvages, c'étaient des avertissements qui ne trompaient jamais. Il reveilla ses compagnons, leur raconta son rêve, et tous aussitôt, malgré le vent, malgré la pluie, prennent la fuite, sûrs d'être poursuivis par les ennemis, et vont passer la nuit au milieu des joncs du lac St. Pierre. Le lendemain, ne voyant pas venir les Iroquois, ils se remettent en marche pour Québec, où le

chef français donna aux alliés de quoi fêter leur victoire sur les tribus Iroquoises.

Il y avait environ quinze mois que M. de Champlain était en Canada, quand il songea à passer en France. Avant de partir, il choisit un homme de confiance pour le remplacer en son absence. Cet homme, nommé Pierre Chauvin, nom qui ne nous est pas inconnu, était très intelligent, comme il le prouva dans son administration de la colonie. Il fit couper pendant l'automne tout le bois nécessaire pour l'hiver afin de ménager les forces des colons pendant cette dernière saison, précaution très sage, comme le remarque Champlain, et qui sans doute contribua beaucoup à la santé des Français, qui fut meilleure pendant cet hiver qu'elle n'avait été l'année précédente.

En France, les affaires de la colonie étaient en fort mauvais état, vu l'expiration du privilège de M. de Monts, que celui-ci ne put parvenir à faire renouveler à cause des plaintes des marchands Bretons, Normands et Rochellois, dont les intérêts étaient opposés à la traite exclusive et qui engagèrent le roi à refuser une nouvelle commission. Ne pouvant rien espérer de ce côté, M. de Champlain s'adressa à M^{de} de Guicheville qui s'occupait alors de l'Acadie dont elle voulait convertir les indigènes. Le gentilhomme Saintongeais la prenant par son faible, chercha à lui persuader par l'intermédiaire du Père Cotton que le Canada offrait plus de facilité pour la propagation de la foi, tant à cause de l'éloignement des anglais qu'à cause de la foule de nations sauvages chez lesquelles on pouvait si aisément parvenir. Mais malgré toute la puissance de ces motifs sur son esprit, la noble dame fut sourde à ses instances; elle avait pris son parti, et, au reste, elle ne paraît pas avoir vu M. de Monts d'un trop bon œil à cause de sa religion, quoique M. de Monts, pour le dire en passant, se fût occupé de la conversion des sauvages comme l'aurait fait un bon catholique.

Cependant sa Compagnie ne l'abandonna pas encore tout-à-fait, et dans l'espérance de pouvoir retirer assez malgré la concurrence générale pour faire face à l'entretien de la colonie naissante, elle fit repartir M^{de} de Pontgravé et de Champlain, le premier pour l'objet de la traite et le second comme gouverneur du Canada. Le 26 mai 1610, on arriva à Tadoussac, où se trouvaient déjà deux navires français, "lesquels, dit Champlain, étaient arrivés depuis huit jours," et il remarque que c'était la première fois depuis 60 ans que des vaisseaux fussent arrivés si tôt dans ces parages, d'où l'on peut conclure selon toute probabilité que depuis 1550 les Basques et les Bretons avaient continué d'y faire le trafic et la pêche.

Champlain rencontra là les Montagnais qui l'attendaient pour entreprendre une nouvelle expédition contre leurs ennemis. Il y avait bien des Basques à Tadoussac, mais c'était, disaient-ils, des Mistigoches, lesquels ne valaient rien pour la guerre. A Québec, on trouva d'autres sauvages qui s'y étaient rendus pour le même but et qui le reçurent par une grande fumerie où l'on arrieta le projet d'une nouvelle attaque contre les Iroquois. On partit donc immédiatement pour aller joindre, à l'embouchure de la rivière des Iroquois, 400 guerriers de la nation Huronne et de celle de l'Iroquois, mais ce chiffre était beaucoup exagéré. Champlain y trouva en outre un grand nombre de Français qui y faisaient la traite. A peine était-il arrivé qu'on lui annonça que les Iroquois étaient dans le voisinage. En effet, 100 guerriers de cette nation, qui étaient venus probablement pour surprendre les traitants, ayant vu le nombre trop grand de leurs ennemis, avaient élevé sur une hauteur un retranchement d'arbres abattus dont ils avaient entrelacés solidement les branches et de là ils défiaient les alliés. Le commandant français avait compté sur les traitants comme auxiliaires, mais, ces gens si braves pour leurs intérêts, ne le furent pas assez pour le suivre. Il lui fallut encore laisser la barque à la garde de ceux de ses hommes qui l'avaient accompagné, n'en emmenant que quatre avec lui avec lesquels il s'embarqua; les sauvages après avoir vogué quelques temps sautèrent à terre et se mirent à courir à travers les bois, laissant leurs canots sans gardiens et Champlain sans guide au milieu du désert.

Il y avait déjà assez longtemps qu'il avait perdu leurs traces et il ne savait plus de quel côté se diriger quoique de temps en temps il entendit de grands cris, quand un Algonquin accourut pour lui dire de se hâter, que la bataille était engagée et qu'on avait besoin de leurs arquebuses, car les Iroquois étaient fortement retranchés et se défendaient vaillamment. Champlain doubla le pas et il arriva au moment où les Algonquins venaient d'être repoussés. A sa vue ils jetèrent un cri de joie et recommencèrent avec un nouveau courage l'attaque des retranchements ennemis. Plusieurs des Iroquois qui étaient là voyaient les Européens et leurs armes pour la première fois. Le bruit des détonations et le ravage des balles dans leurs rangs déconcertait leur courage, mais, malheu-

reusement, les projectiles étaient souvent amorties par les branches entrelacées et puis les munitions vinrent à manquer. Par bonheur la fusillade était entendue de l'entrée de la rivière où se trouvaient les Français restés à la garde de la barque. Un jeune homme, nommé Des Prairies, ne pouvant maîtriser son ardeur proposa à ses compagnons de traverser la rivière et d'aller prêter main forte à Champlain. Lorsqu'ils arrivèrent sur le théâtre de l'action, les sauvages alliés, conseillés par Champlain, renversaient le retranchement au moyen de courroies attachées aux arbres et auxquels ils étaient parvenus à faire une grande brèche. L'arrivée de ce renfort inattendu déterminait la victoire, et les Iroquois furent tous massacrés ou fait prisonniers.

Champlain dit que dans ce combat, la mousqueterie causait une telle frayeur aux ennemis, que dès qu'une balle les touchait, ils se jetaient à terre, se croyant morts. Il fut lui-même blessé par une flèche qui lui perça l'oreille et lui déchira un peu le cou.

Ce Des Prairies qui avait été le héros de la circonstance était un jeune homme d'une grande valeur et de beaucoup de mérite.— Il se noya plus tard à l'entrée de l'Ottawa. C'est ce qui fait que dans plusieurs anciennes cartes on donne à l'Ottawa le nom de rivière des Prairies, nom qui ne s'applique aujourd'hui qu'à une portion de cette rivière, celle qui coule au Nord de l'île de Montréal. Plus tard, le nom des Outaouais fut donné à tout ce confluent du fleuve, parce que c'était le chemin pour aller chez les Outaouais.— Comme ces derniers étaient les plus connus on donnait aussi le nom d'Outaouais à tous les Algonquins qui descendaient par cette rivière.

Champlain trouva à l'entrée de la rivière des Iroquois un grand nombre de ces mistigoches (les Basques), lesquels, comme le remarque le judicieux capitaine, se nuisaient les uns aux autres par leur concurrence en même temps qu'ils faisaient tort à M. de Monts.

Le lendemain de la bataille arriva le vieux chef Iroquet dont on avait annoncé l'arrivée avec 200 guerriers, lesquels n'ayant jamais vu d'Européens, regardaient avec un grand étonnement leurs costumes et leurs armes. Ils prirent leur part du grand festin des alliés, horrible festin où les mets étaient les lambeaux des cadavres Iroquois, cadavres qu'en descendant le fleuve on avait plantés sur les canots à l'extrémité de longs bâtons, d'où on les avait ensuite arrachés pour les dépêcher et les dévorer, malgré le dégoût et les reproches des Français qui ne purent les empêcher de faire ce qui était une de leurs vieilles coutumes à laquelle ils tenaient le plus. Avant de se séparer d'eux, Champlain désirant que ses hommes apprirent la langue des sauvages engagea un Français à suivre le chef Iroquet, tandis que, de son côté, il prit avec lui un naturel nommé Savignon, qui passa en France avec lui. Le Français reparut au Sault Saint-Louis l'année suivante, parlant déjà la langue des sauvages et formé à leurs manières.

Quelque temps après parvint en Canada la fatale nouvelle de l'attentat de Ravallac, qui privait à la fois la colonie d'un protecteur, M. de Monts d'un ami, et la France d'un grand roi.

M. de Champlain passa en France. Mais cette fois tout en s'occupant des intérêts de la colonie menacés par la mort d'Henri IV, il devait aussi songer à ceux de sa vie privée, dans laquelle il survint un changement qu'il est pour nous précieux de constater par cela seul qu'il s'agit de Champlain.

Cette même année, au mois de décembre 1610, M. de Champlain qui jusque là n'avait pas encore été marié, épousa, à Paris, Dlle Hélène Boulé, fille de Nicolas Boulé, secrétaire du Roi, et de Marguerite Alix. Cette jeune personne n'était alors âgée que 12 ans, elle avait été élevée dans le Calvinisme, mais instruite depuis par son mari elle embrassa bientôt la religion catholique qu'elle travailla plus tard à faire connaître aux sauvages qui fréquentaient Québec. Il ne serait peut-être pas non plus inutile d'ajouter qu'au contrat de mariage, M. de Monts, qui porte encore dans l'acte le titre de lieutenant général du roi, figurait comme témoin avec plusieurs autres membres de la compagnie du Canada.

Au printemps de 1611, M. de Champlain ayant obtenu quelques navires, reprit le chemin de sa colonie. A Tadoussac, il rencontra deux bâtiments Basques ou Normands qui faisaient la traite comme ils en avaient alors le droit par suite de l'abolition du privilège exclusif de M. de Monts. Après un court séjour à Québec, il continua de suite jusqu'à Hochelaga qu'il avait déjà visité une fois avec M. de Pontgravé en 1603, puis de là il alla explorer le Sault Saint-Louis, qu'il faut bien se garder de confondre avec le village sauvage qui porte aujourd'hui ce nom, car il est ici question des rapides, et des cascades qui s'étendent de Montréal vers le village de la Chine. Champlain résolut de construire un petit fort dans les environs et pour cela il ne trouva pas de lieu plus convenable que l'emplacement actuel de la ville de Montréal, position qu'il trouvait fort belle tant pour le voisinage d'une petite rivière qui, si elle existait encore

passerait vers le centre de la ville, qu'à cause d'une trentaine d'arpents de prairies que les Hochelagiens avaient autrefois cultivées et que les guerres les avaient contraints d'abandonner. A peu de distance se trouvait un petit îlot que les quais couvrent aujourd'hui. Champlain avait aussi la pensée de construire une ville ; mais cette ville ce n'était pas sur l'île de Montréal qu'il la plaçait, c'était sur une petite île d'environ "trois quarts de lieue de circuit, située au milieu du fleuve" et qu'il nomma Ste. Hélène prénom de M^{me}. de Champlain. Ce nom fut porté plus tard par un jeune et vaillant guerrier, Lemoine de Ste. Hélène, frère de l'aventureux d'Iberville, un autre de nos héros Canadiens.

De retour à Québec, Champlain repassa presque aussitôt en France. La mort d'Henri IV en privant la colonie d'un puissant protecteur, avait fait un vide qu'il fallait combler si on ne voulait pas la laisser en butte aux entreprises ambitieuses et cupides des ennemis de la compagnie. Il s'adressa d'abord à Charles de Bourbon, comte de Soissons, qui était cousin germain du fils de ce Condé, l'acteur d'un si grand rôle dans la guerre des Huguenots. Ce prince accepta l'offre par zèle pour la religion dont il était un fervent observateur, et il obtint des lettres de la reine régente lui conférant l'autorité nécessaire, avec le titre de vice roi, suivant quelques écrivains. Quoiqu'il en soit, il nomma Champlain son lieutenant. Mais peu de temps après le noble protecteur mourut. Heureusement la charge vacante fut acceptée par son neveu, le prince de Condé, le même précisément dont nous avons parlé à propos des troubles qui accompagnèrent le mariage du roi Louis XIII avec Anne d'Autriche. Comme son prédécesseur, il revêtit Champlain de tous ses pouvoirs pour la colonie des bords du St. Laurent.

ARTHUR CASGRAIN.

(A continuer.)

EDUCATION.

PEDAGOGIE.

QUELQUES REMARQUES SUR LA MEILLEURE METHODE D'EPELLATION.

L'enfant, jusqu'à l'âge de cinq à six ans, ne connaît encore guère que ses jeux et ses plaisirs. Arrivé à cette époque de sa vie, il doit renoncer à ses amusements pour se livrer à des occupations plus sérieuses. Ses parents le conduisent à l'école, afin qu'il y apprenne ce qui est nécessaire et utile. Le maître, aux soins duquel ils le confient, commence l'enseignement par lui faire connaître les lettres et par lui montrer à épeler et à lire les syllabes et les mots ; c'est la partie de l'enseignement qui est sans contredit la plus rude et la plus désagréable et pour l'écolier et pour le maître. D'un côté, le contraste, qui existe entre les jeux de l'enfance et ces occupations sérieuses, de l'autre, l'aridité incontestable de la matière à apprendre, contribuent dès l'abord à décourager l'enfant et à lui inspirer du dégoût pour les exercices de l'école. Il est donc de la plus grande importance de lui faire sentir le moins possible ce contraste et cette aridité des exercices et de parvenir au plus tôt à la fin de cette période de l'enseignement. Ces deux buts peuvent être atteints au moyen d'une méthode logique et conforme à l'âge et à la capacité de l'enfant. Pour l'accoutumer à l'épellation, exercice toujours dépourvu d'attraits, il faut surtout, dans les premiers temps, que les leçons ne soient pas de trop longue durée, et, pour lui en inspirer le goût, le maître doit le plus tôt possible arriver à l'épellation des petits mots, avec la signification desquels il est déjà familiarisé. Rien ne retarde tant les progrès de l'enfant que le découragement, occasionné, dans un très grand nombre de cas, par les reproches intempestifs et continuels du maître. Les éloges et l'indulgence produisent toujours d'heureux fruits. Il vaut mieux que l'on s'en serve et que jamais l'insuccès, s'il n'a pas la paresse ou l'inattention pour cause, n'attire de blâme sur la conduite de l'élève. Enfin, le maître doit l'aider avec discernement.

Quant à ce qui est de la lecture, c'est purement une question de méthode que je vais résoudre. L'esprit de l'enfant, aussi bien que son corps, se développent d'après certaines lois, et ces lois sont celles de la nature, qui ne pêche jamais, comme on le sait, du côté de la logique. Examinons donc, avant tout, si la méthode que l'on suit généralement dans les écoles primaires répond à ces lois. Les idées sont représentées par des mots. Cette représentation des idées s'adresse ou à l'oreille ou à l'œil. Dans le premier cas, elle a lieu par des sons, dans le second cas par des signes visibles, appelés lettres. Comme les mots se composent de syllabes et les

syllables de lettres, la lecture des mots et la liaison harmonique des syllables, qui constituent les mots, est la lecture des syllables est l'énonciation de l'ensemble des sons, qui entrent dans la formation des syllables et qui sont représentés par des lettres. Ces lettres se divisent en voyelles et en consonnes. Pour la lecture et surtout pour l'épellation, il faut distinguer entre leur nom et leur valeur ou son. Dans les voyelles le nom et le son coïncident, tandis que le nom des consonnes diffère de leur prononciation. Voici un tableau qui fera voir la différence qui existe, sous ce rapport, entre les voyelles et les consonnes.

A, a	a	a
B, b	bé	b'
C, c	cé	Kou c'
D, d	dé	d'
E, e	e	e
F, f	eff	f'
G, g	gé	K adoucie ou g'
H, h	ache	muette ou aspirée
I, i	i	i
J, j	ji	j'
K, k	ka	k'
L, l	ell	l'
M, m	emm	m'
N, n	enn	n'
O, o	o	o
P, p	pé	p'
Q, q	ku	k'
R, r	err	r'
S, s	ess	s'
T, t	té	t
U, u	u	u
V, v	vé	v'
X, x	iks	ks'
Y, y	igrec	i
Z, z	zède	z'

La méthode d'épellation, qui est suivie dans la plupart des écoles primaires, a donc l'inconvénient qu'on emploie le son pour les voyelles dans l'épellation et dans l'énonciation des mots, tandis que l'on se sert pour les consonnes, dans celle-là du nom, et dans celle-ci du son. Cette séparation du son du nom n'a pas de raison d'être : l'épellation des syllables et des mots s'opère d'une manière toute machinale. Si l'on fait épeler à l'enfant bé-a, il prononcera béa, jamais bâ ; et si on lui fait épeler eff-a, la prononciation en sera eiffa, jamais fâ, car l'enfant n'est pas encore en état de détacher le nom du son et de voir s'il y a différence entre ces deux éléments du langage, sans l'assistance du maître. On inculque donc à l'enfant l'énonciation des syllables et des mots, mais on ne lui enseigne pas méthodiquement. Supposons qu'un écolier demande à son maître la raison de cette opération anormale ; quelle serait sa réponse ? Il lui dirait sans doute : " Mon enfant, il faut distinguer entre le nom et le son des lettres ; on épelle une syllabe, un mot, en se servant du nom des lettres, mais il ne faut prononcer que leur son." Si, en effet, il en est ainsi, pourquoi conserver une méthode absolument illogique ? Pourquoi ne pas adopter et introduire la méthode d'épellation par articulation, qui n'offre pas cette incongruité.

Un autre inconvénient non moins propre à déconcerter l'intelligence de l'enfant, c'est l'épellation et l'énonciation des syllables, dans lesquelles se trouvent les lettres c et g. Ces lettres n'ont qu'un seul nom, mais deux sons, suivant qu'elles précèdent e, i, y, ou a, o, u et les consonnes, ou qu'elles terminent une syllabe. L'enfant est donc obligé d'épeler cé-a, gé-a, et d'énoncer câ, gâ ; d'épeler cé-ell-a, gé-ell-a, et de lire dâ, glâ. D'après cette méthode l'enfant épelle au moyen de sons sifflants et lit des sons gutturaux. C'est comme si l'on épelait des labiales et si on lisait des dentales, p-e, bé-a-dâ.

Nous rencontrons encore absolument le même inconvénient dans l'épellation des syllables qui commencent par h. Cette lettre se prononce ache, mais elle est tantôt muette, tantôt aspirée. Après l'énumération que je viens de faire je demande : Comment l'enfant parvient-il à savoir lire ? Je réponds : ce n'est pas par une méthode logique qu'il y parvient, mais par une espèce de routine, seulement à force de répétitions sans nombre.

Je crois donc agir dans l'intérêt de la jeunesse en soumettant ces explications à l'intelligence des instituteurs et en les recommandant à leur examen.

M. MILLER,
Gradué de l'Université de Bonn.

Québec, Décembre 1859.

Du Système d'Instruction Publique en France.

L'instruction publique en France est divisée en deux parties, qui comprennent l'instruction primaire et l'instruction secondaire. L'instruction primaire elle-même comprend deux parties, qui sont l'enseignement élémentaire et l'enseignement supérieur.

Le Ministre de l'Instruction Publique, Grand Maître de l'Université, est le chef suprême de l'éducation.

La France est partagée en quinze académies, régies et gouvernées chacune par un Recteur, chef supérieur de l'instruction publique. Ce Recteur nomme, à sa volonté, à tous les emplois. Il a deux inspecteurs d'académie, chargés d'inspecter les collèges, et des inspecteurs primaires, qui résident dans chaque chef-lieu d'arrondissement. Ces inspecteurs ont la surveillance des écoles de leur arrondissement ; ils doivent faire annuellement deux visites dans les écoles et envoyer leur rapport au Recteur, qui, lui-même, est obligé de le transmettre au Ministre. Outre ces inspecteurs, il y a encore deux délégués cantonnaires, qui doivent aussi, comme les inspecteurs, faire leurs visites mensuelles dans les écoles et transmettre leur rapport au Recteur, rapport qui confirme le rapport de l'inspecteur ou qui en diffère, s'il le confirme c'est une preuve que les inspections sont bien faites. Dans le cas contraire, le Recteur nomme un nouveau délégué chargé lui-même d'apporter un jour sur le bureau de l'inspecteur son dernier rapport.

Dans chaque département il y a une école normale dans laquelle vont, pendant trois ans, puiser les connaissances qu'ils répandent ensuite dans les masses, les élèves qui se destinent à l'instruction publique.

L'enseignement primaire élémentaire comprend l'enseignement de la lecture, l'écriture, l'instruction morale et religieuse, l'arithmétique simple et les principes de la grammaire française.

L'enseignement primaire supérieur comprend, outre les parties que nous venons d'énumérer plus haut, l'enseignement raisonné de la grammaire française, l'application des règles de la syntaxe, l'analyse, l'orthographe, l'histoire en général, la géographie, les mathématiques raisonnées, l'arpentage ou géométrie, et tout le système métrique, et un abrégé de la rhétorique française, le plainchant, le dessin linéaire, la physique.

Le curé, dans chaque commune, est de droit chargé encore de la surveillance de l'école de concert avec le maire.

Avec un pareil système d'éducation on ne doit pas être surpris de voir le peuple français en général si instruit, et le corps enseignant, d'un autre côté, si soumis aux ordres de ses chefs et, en même temps, si dévoué à remplir tous ses devoirs. En effet, un instituteur n'est appelé, en France, à diriger lui-même une école publique qu'après avoir subi un examen qui le montre capable d'enseigner ; et ensuite il est obligé de passer deux ans comme maître adjoint, après quoi il est définitivement appelé lui-même à diriger seul une école.

Les écoles sont divisées en trois classes. Quant au traitement, la 3e classe reçoit un traitement qui ne peut être moins de 600 francs ; la 2e classe ne peut recevoir moins de 1000 francs, et la 1ère un traitement inférieur à 1500 francs.

De cette manière, chaque instituteur rivalise de zèle pour passer de la classe où il est dans la classe supérieure, et l'instituteur qui est dans la 1ère classe peut lui-même, en récompense de la bonne direction de son école, être nommé ou officier d'académie, ou inspecteur des écoles aux appointements de 2000 francs par an.

Les inspecteurs eux-mêmes sont encore divisés en trois classes, ceux de 3e classe reçoivent 2000 fr., ceux de 2e 2500 fr., et ceux de 1ère 3000 fr.

Tel est, en abrégé il est vrai, le système suivi en France pour l'éducation. Ce système est aujourd'hui adopté par plusieurs états de l'Europe.

E. MORIN,
Instituteur.

Havre-Aubert, Iles de la Magdeleine, }
le 26 août 1859. }

Exercices pour les Élèves des Ecoles.

Vers à apprendre par cœur.

LES PLAISIRS DE L'ÉTUDE.

L'étude bien souvent vient charmer les hivers.
Dans la saison brumeuse où les champs sont déserts,
Où la ville elle-même et s'attriste et s'ennuie,
Lorsqu'à travers la vitre on voit la froide pluie

Tomber, tomber encore, ou de légers flocons
La neige au loin blanchir le faite des maisons,
Oh ! que l'étude alors est douce et délectable !
A couvert des frimas, quel charme inexprimable
De lire et de rêver tranquille en son réduit,
Près du feu rayonnant qui brûle à petit bruit !
Le soir, quand le silence occupe nos demeures,
Que seules de la nuit se répondent les heures,
Qu'on aime à prolonger le doux travail des jours !
Le temps fuit, l'airain sonne, et l'on veille toujours,
Et, dans la longue extase où se perd la pensée,
On ne se souvient plus de la nuit avancée.

Mais qui n'a pas joui des charmes du matin ?
De bonne heure éveillé par le timbre argenté,
Je me lève, avant l'aube, alors que tout sommeille,
Et ranime au foyer la cendre de la veille.
Il fait nuit : du matin le calme et la fraîcheur
D'un plaisir inconnu font palpiter mon cœur.
Dans le sommeil de tous trouvant ma solitude,
Près du foyer brillant, doux ami de l'étude,
En l'absence du bruit, des hommes et du jour,
Les livres, mieux goûtés, m'inspirent plus d'amour :
Ils parlent à mon âme avec plus de puissance.
Heureux qui, dès le temps de son adolescence,
A connu cette ivresse, en a rempli son cœur !
Le vase qui d'abord d'une pure liqueur
A rempli son argile encor vierge et nouvelle,
A son premier parfum reste longtemps fidèle ;
Et l'homme, dont l'étude eut longtemps les amours,
De son premier penchant se ressouvient toujours.

Soyez bénis cent fois, lieux où notre jeune âge
Tendre et docile encore en fit l'apprentissage ;
Où, dans un calme heureux, d'aimables compagnons,
L'un par l'autre excités, s'en donnent des leçons ;
Où l'âme en sa fraîcheur en sent partout l'empire,
Où c'est l'étude enfin qu'avec l'air on respire !
Je me rappelle encor, non sans ravissement,
La classe, son travail, son silence charmant ;
Je tressaille en songeant aux paisibles soirées
Sous les regards du maître, au devoir consacrées,
Quand, devant le pupitre en silence inclinés,
Nous n'entendions parfois, de nous-même étonnés,
Que, d'instant en instant, quelques pages froissées,
Ou l'insensible bruit des plumes pressées.
Qui toutes à l'envi courant sur le papier,
De leur léger murmure enchantaient l'écolier.
O jeunesse ! ô plaisirs ! jours passés comme un songe !
Du moins, ces temps heureux, l'étude les prolonge.
Elle laisse à nos cœurs cette première paix
Que les autres plaisirs ne prolongent jamais.
Celui qui dans l'étude a mis sa jouissance
Garde sa pureté, ses mœurs, son innocence ;
Le miroir de sa vie est riant à ses yeux ;
Les jours ne sont pour lui que des moments heureux.

P. LEBRUN.

Exercices de Grammaire.

§ 32. Formation des temps et sujet des verbes.

L'écureuil.—L'écureuil est un joli petit animal qui n'est qu'à demi sauvage, et qui, par sa gentillesse, par sa docilité, par l'innocence de ses mœurs, mériterait d'être épargné ; il n'est ni carnassier, ni nuisible, quoiqu'il saisisse quelquefois des oiseaux ; sa nourriture ordinaire sont des fruits, des amandes, des noisettes, de la faine et du gland ; il est propre, vif, très-alerte, très-éveillé, très-industriel ; il a les yeux pleins de feu, la physionomie fine, le corps nerveux, les membres très-dispos ; sa jolie figure est encore rehaussée, parée par une belle queue en forme de panache, qu'il relève jusque par-dessus sa tête, et sous laquelle il se met à l'ombre. Il est, pour ainsi dire, moins quadrupède que les autres ; il se tient ordinairement assis, presque debout, et vous le rencontrez souvent se servant de ses pieds de devant comme d'une main, pour porter sa nourriture à sa bouche ; au lieu de se cacher sous terre, il est toujours en l'air, il approche des oiseaux par sa légèreté ; il demeure, comme eux, sur la cime des arbres, parcourt les forêts en sautant de l'un à l'autre, y fait son nid, cueille les graines, boit la rosée, et ne descend à terre que quand les arbres sont agités par la violence des vents. On ne le trouve point dans les champs, dans les lieux découverts, dans les pays de plaine, il n'approche jamais des habitations, il ne reste point dans les taillis, mais dans les bois de hautes futaies, sur les vieux arbres des plus belles futaies. Il craint l'eau

plus encore que la terre, et l'on assure que lorsqu'il a besoin de la passer, il se sert d'une écorce pour vaisseau, et de sa queue pour voile et pour gouvernail. Il ne s'engourdit pas, comme le loir, pendant l'hiver ; il est en tout temps très-éveillé, et pour peu qu'on touche au pied de l'arbre sur lequel il repose, il sort de sa petite bauge, fuit sur un autre arbre, ou se cache à l'abri d'une branche. Il ramasse des noisettes pendant l'été, en remplit les troncs, les fentes d'un vieux arbre, et a recours, en hiver, à sa provision ; il les cherche aussi sous la neige qu'il détourne en grattant. Il a la voix éclatante et plus perçante encore que celle de la fouine ; il a, de plus, un murmure à bouche fermée, un petit grognement de mécontentement, qu'il fait entendre toutes les fois qu'on l'irrite. Il est trop léger pour marcher, il va ordinairement par petits sauts, et quelquefois par bonds ; il a les ongles si pointus et les mouvements si prompts, qu'il grimpe en un instant sur un hêtre dont l'écorce est fort lisse.

Questionnaire.

I. Relevez les verbes attributifs de cet exercice depuis le commencement jusqu'à *Il est pour ainsi dire* : donnez-en les temps primitifs et formez les temps qui en dérivent.

CORRIGÉ.—I. **MÉRITERAIT** : mériter, méritant, ayant mérité, je mérite, je méritai ;—*mériter* : je mériterai, je mériterais ;—*méritant* : je méritais, nous méritons, vous méritez, ils méritent, que je mérite, que je méritasse ;—*ayant mérité* : j'ai mérité, j'eus mérité, j'avais mérité, j'aurais mérité, que j'aie mérité, que j'eusse mérité, que j'eusse mérité, avoir mérité ;—*je mérite* : mérite ;—*je méritai* : que je méritasse ;—2. **ETRE ÉPARGNÉ** : épargner, épargnant, épargné, j'épargne, j'épargnai ;—*épargner* : j'épargnerai, d'où vient j'épargnerais ;—*épargnant* : j'épargnais, nous épargnons, vous épargnez, ils épargnent, que j'épargne, que j'épargnasse ;—*épargné* : j'ai épargné, j'eus épargné, j'avais épargné, j'aurais épargné, j'aurais épargné, que j'aie épargné, que j'eusse épargné ;—*j'épargne* : épargne ;—*j'épargnai* : que j'épargnasse ;—3. **IL SAISISSE** : saisir, saisissant, saisi, je saisis ;—*saisir* : je saisis, d'où vient je saisis ;—*saisissant* : nous saisissons, vous saisissez, ils saisissent, je saisis, que je saisisse ;—*saisi* : j'ai saisi, j'avais saisi, j'eus saisi, j'aurais saisi, j'aurais saisi ;—*je saisis* : saisis ;—*je saisis* : que je saisisse, etc.

II. Relevez les verbes attributifs depuis *il est pour ainsi dire*, jusqu'à *il craint l'eau*, donnez-en le temps, le mode, le nombre, la personne, la conjugaison ; indiquez aussi s'ils sont à un temps primitif ou à un temps dérivé, et faites connaître, dans ce dernier cas, de quel temps ils dérivent.

CORRIGÉ.—*Se tient* : présent de l'indicatif troisième personne du singulier, temps primitif de *se tenir*, seconde conjugaison.—*Assis*, de *s'asseoir* : participe passé, temps primitif.—*Rencontrerez* : futur de l'indicatif, seconde personne du singulier, temps secondaire de *rencontrer*, première conjugaison.—*Se servant* : participe présent, temps primitif de *se servir*, seconde conjugaison, etc.

III. Relevez les sujets des verbes depuis *il craint l'eau*, jusqu'à la fin et donnez en même temps la proposition entière.

CORRIGÉ.—*Craint* : quatrième conjugaison, a pour sujet *il*, pronom de la troisième personne de *craindre*, masculin singulier, parce qu'il représente *écureuil* ;—Proposition : *il craint l'eau plutôt encore que la terre.*—*Assure* : d'*assurer*, première conjugaison, a pour sujet *on*, nom général, pouvant servir aux deux genres et aux deux nombres.—Proposition : *Pon assure ;*—*a*, d'*avoir*, troisième conjugaison a pour sujet *il* pronom de la troisième personne, masculin singulier, parce qu'il représente *écureuil*.—Proposition : *lorsqu'il a besoin de la passer.*—*Il se sert* : de *se servir*, seconde conjugaison, a pour sujet *il*, représentant *écureuil*.—Proposition : *il se sert d'une écorce pour vaisseau, et de sa queue pour voile et pour gouvernail.* etc.

IV.—Relevez les noms depuis *l'écureuil* jusqu'à *il craint l'eau*, et donnez pour chacun d'eux un verbe de la même famille.

CORRIGÉ.—*Animal* : animer (première conjugaison) ;—*innocence* : innocenter (première conjugaison),—*mœurs* : moraliser (première conjugaison) ;—*nourriture* : nourrir (deuxième conjugaison) ;—*fruits* : fructifier (première conjugaison) ;—*corps* : incorporer (première conjugaison) ;—*membres* : démembrer (première conjugaison) ;—*figure* : défigurer (première conjugaison) ;—*forme* : former (première conjugaison) ;—*panache* : empanacher (première conjugaison) ;—*tête* : s'entêter (première conjugaison) ;—*ombre* : ombrager (première conjugaison) ;—*pieds* : empiéter (première conjugaison) ;—*main* : manier (première conjugaison) ;—*bouche* : déboucher (première conjugaison) ;—*terre* : enterrer (première conjugaison) ;—*air* : aérer (première conjugaison) ;—*légèreté* : alléger (première conjugaison) ;—*nid* : nicher (première conjugaison) ;—*rosée* : arroser (première conjugaison) ;—*violence* : violenter (pre-



mière conjugaison);—*vents*: éventer (première conjugaison);—*champs*: camper (première conjugaison);—*pays*: dépayser (première conjugaison);—*plaine*: aplanir (deuxième conjugaison);—*habitation*: habiter (première conjugaison).

AVIS OFFICIELS.



ERECTION ET SEPARATION DE MUNICIPALITES SCOLAIRES.

Son Excellence, le Gouverneur Général en Conseil, a bien voulu, le 14 décembre dernier, séparer le township d'Harvey, dans le comté de Chicoutimi, de la municipalité scolaire de St. Joseph, et de l'ériger en municipalité scolaire séparée, avec le nom et les limites qu'il a comme township.

NOMINATIONS.

INSPECTEURS D'ECOLE.

M. Henry Hubbard, M.A., ancien principal de l'Académie de Danville, a été nommé, le 24 de décembre dernier, Inspecteur des écoles des comtés de Stanstead, Richmond, Compton, Wolfe, et de celles de partie du comté de Drummond, en remplacement de M. Marcus Child, décédé; les écoles catholiques des townships de Chester, Tingwick, Kingsey et Durham, étant confiées à l'inspection de M. Bourgeois.

COMMISSAIRES D'ECOLE.

Son Excellence, le Gouverneur-Général, a bien voulu approuver les nominations suivantes:

Comté de Gaspé.—Pabos: MM. Etienne Joncas, James Couday, Narcisse Dupuis, Hubert Duclos, James Miles, et Thomas Raymond, secrétaire-trésorier.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE MONTREAL.

Dlles Adéline Adam, Adéline Béchard, Flore Généreux, Héloïse Gravel, Octavie Legros, Philomène Montpetit, Olive Ouimet, Marie Primeau, Catherine Turcotte, et MM. Jérémie Laporte et Pierre Lacroix, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

F. X. VALADE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DE STANSTEAD.

Dlles Lucretia B. Lovejoy, Ellen M. Moulton, Emeline F. Libby, et MM. Elisha G. Miller, Jonathan R. Foss, Moses D. Church et Abel E. Drew, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

C. A. RICHARDSON,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DES TROIS-RIVIERES.

Dame Marie Caroline Conette, Dlles Léa Lavergne, Philomène Laperrière, Louise Larivière et Basillise Morin ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

J. M. DESILETS,
Secrétaire.

INSTITUTEURS DEMANDES.

Trois instituteurs, capables d'enseigner l'anglais et le français et munis de diplômes trouveraient de l'emploi dans la municipalité scolaire de Ste. Brigitte. Un salaire libéral leur sera accordé.

S'adresser à M. Marcel Marcoux, président des Commissaires d'Ecoles à Ste. Brigitte.

On aura besoin, le 1er d'Avril prochain, pour l'Académie d'Aylmer, dans le comté de l'Ottawa, d'un instituteur muni d'un diplôme lui permettant d'enseigner dans les Ecoles Académiques ou dans les Ecoles Modèles.

S'adresser à ce Bureau ou au Rév. Pere Michel, Ptre., à Aylmer de l'Ottawa.

INSTITUTEUR DISPONIBLE.

Mlle. Munroe, protestante, enseignera les éléments de la langue française et l'anglais dans toutes ses parties, la couture, etc. rue Bonaventure, 30, à Montréal.

DONS OFFERTS AU DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

M. le Surintendant accuse avec reconnaissance réception des dons suivants faits à la bibliothèque du Département de l'Instruction Publique:

De M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique de Belgique:

Exposé de la situation du Royaume, 1 vol. in 40; Documents statistiques faisant suite à l'exposé de la situation du Royaume, 3 vols. in 40; Bulletin de la Commission centrale des statistiques, 4 vols in 40; bulletin du Conseil Supérieur d'Agriculture, 14 vols. in 40; Exposé des motifs accompagnant le projet de loi qui règle le régime commercial des principales denrées alimentaires, 1 vol. in 40; Exposé des motifs accompagnant le projet de loi qui organise l'enseignement agricole en Belgique, 1 vol. in-folio; Traité pratique de l'irrigation des prairies par M. Z. Keeloff, 2 vols.

De M. Alphonse Leroy, professeur à l'Université de Liège, Belgique: Motifs et détails d'architecture gothique, 1 vol. in-40. texte et atlas; questions psychologiques, brochure in 12; Rapport sur un concours littéraire; brochure in 12.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) JANVIER, 1860.

Première Séance du Conseil de l'Instruction Publique.

Le 10 janvier, à deux heures de l'après-midi, le Conseil de l'Instruction Publique s'est réuni pour la première fois. Tous les membres étaient présents à l'exception de l'Hon. M. Terrill et de MM. Polette et Garneau, dont l'absence était due à des circonstances sur lesquelles ils n'avaient eu aucun contrôle. Sur la proposition de Sa Seigneurie, l'évêque anglican de Montréal, secondée par Monseigneur l'évêque catholique de Cydonia, Sir Etienne Paschal Taché a été élu unanimement président du Conseil. Le Conseil a fixé l'époque de ses assemblées ordinaires au second mardi des mois de Février, Mai, Août et Novembre; on sait que la loi donne au Surintendant le pouvoir de convoquer en tout temps le Conseil pour des affaires particulières. Il a été nommé trois comités qui devront faire rapport à la séance ordinaire de Février prochain. Le premier de ces comités est chargé de préparer un projet de règlement pour la discipline du conseil tel que voulu par la loi, le second doit s'occuper du choix des livres, cartes, globes, etc. pour les écoles communes, le troisième est chargé des règlements d'école, et de ceux qui concernent l'établissement et la direction des bureaux d'examineurs, pour l'admission à l'enseignement, ainsi que de la direction des écoles normales. Les comités se sont mis à l'œuvre de suite et ont siégé le onze la plus grande partie de la journée.

Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique du Bas-Canada pour l'année 1858.

EXTRAITS DES RAPPORTS DES INSPECTEURS DES ECOLES.

Extraits d'un rapport de M. l'Inspecteur BARDY.

(Suite et Fin.)

COMTÉ DE QUÉBEC.

Beauport.—Il y a dans cette municipalité six écoles. Cinq d'entre elles, qui réunissent 400 enfants, sont dirigées de manière

à faire honneur à la paroisse. Les élèves font des progrès particulièrement dans la grammaire et dans l'arithmétique. M. Pâquet, qui dirige l'école No. 3, a produit des élèves très capables dans la composition littéraire et le calcul. Mlle Vallée, qui enseigne à plus de 100 enfants, dirige son école avec méthode et régularité. On enseigne l'anglais à plus de 80 enfants dans cette municipalité.

Charlesbourg.—Il y a dans cette municipalité, outre une école de filles indépendante, cinq écoles sous contrôle qui instruisent 200 enfants. Deux de ces écoles ne me paraissent faire que peu de progrès, il est vrai qu'elles sont établies dans les arrondissements les plus pauvres et que les enfants manquent d'assiduité. Celle de M. Blais, (arrondissement No. 3) et l'école modèle (No. 1) tenue par Mlle Paradis, donnent de bons résultats, Mlle Paradis montre beaucoup de zèle et enseigne l'anglais à 18 de ses élèves.

St. Ambroise.—Cette municipalité contient 8 écoles sous contrôle et 2 écoles au village des sauvages. Elles forment en tout environ 330 élèves. Ces écoles sont généralement très bien tenues, elles sont surveillées activement et avec succès par M. le curé Boucher. L'école du centre dirigée par Mlle Dubuc continue à se distinguer par les progrès que l'on y fait dans la grammaire et la composition épistolaire. La jeune institutrice qui dirige l'école des sauvages est parvenue à y rétablir la discipline.

Ancienne Lorette.—Il y a dans cette municipalité 6 écoles, 4 sont confiées à des instituteurs et 2 à des institutrices. Elles contiennent en tout 230 élèves. L'école du centre, tenue par M. Gilbert, mérite d'être signalée par les progrès que l'on y a fait dans l'analyse grammaticale. Celles de M. Hamel (No. 4) de Mlle Roberge (No. 1) et de Mlle Drolet (No. 9) méritent également une mention honorable. Cette dernière école avait été négligée et la nouvelle institutrice a fait faire aux élèves beaucoup de progrès.

St. Dunstan.—Il n'y a qu'une école sous contrôle dans cette municipalité, qui est pauvre, elle est fréquentée par 31 élèves, ils commencent à faire des progrès sous la conduite de Mme. Paré, institutrice capable de les bien former.

Stoneham.—Cette municipalité n'a qu'une école, qui est sous la régie de syndics protestants. En été les enfants n'assistent pas régulièrement, en hiver j'y ai trouvé jusqu'à 40 élèves, parmi lesquels quelques-uns de 18 ans et au-delà.

Valcartier.—Vous savez les efforts qui ont déjà été faits pour organiser des écoles dans cette municipalité. M. McBain vient de m'apprendre que l'on en a mis deux sur pieds sous le système des contributions volontaires et qu'on y admettra indistinctement les protestants et les catholiques.

St. Foye.—Cette municipalité n'a qu'une école, fréquentée par 60 enfants, qui n'y font point tous les progrès désirables. Les commissaires devraient engager un maître muni du brevet pour école primaire-supérieure.

St. Coloman.—Cette paroisse possède une académie et cinq écoles élémentaires. Le nombre total des élèves est de 364. A l'académie l'enseignement des classes supérieures se fait exclusivement en anglais. Les classes élémentaires sont dirigées par un instituteur Canadien, qui n'a qu'un petit nombre d'élèves. Une école anglaise et française, dirigée par Mlles Miller et Wickstead donnerait de meilleurs résultats si elle pouvait être divisée en deux classes séparées, ce qui est impossible avec le local actuel. Telle qu'elle est actuellement les progrès des élèves sont remarquables. Il y a aussi dans l'arrondissement appelé *Bergerville*, une école anglaise et française où les classes se tiennent dans un même appartement; il ne s'y fait point de progrès.

St. Roch.—Toute la banlieue de St. Roch, qui compose cette municipalité, n'a que deux arrondissements. L'école No. 1 est dirigée par un instituteur qui enseigne à 72 élèves, cette école offre peu de progrès. Il y a aussi 22 filles sous la direction d'une institutrice laïque. Les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame tiennent l'école No. 2, où elles instruisent 280 petites filles divisées en 4 classes. Le bien que ces religieuses opèrent est immense.

CITÉ DE QUÉBEC.

Cité de Québec.—L'école élémentaire de M. Dugal, au faubourg St. Jean, a 76 élèves, dont plusieurs sont assez avancés. L'instituteur enseigne avec beaucoup de zèle l'arithmétique, la grammaire française avec analyse, la géographie et l'histoire. M. Dion, instituteur muni du diplôme pour école-modèle, tient au faubourg St. Roch une excellente école fréquentée par 83 élèves dont plusieurs

sont très avancés dans l'analyse grammaticale et la composition épistolaire. Les examens publics de cette école ont toujours mérité à M. Dion l'approbation des autorités et des amis de l'éducation. Les sœurs de la Congrégation de N.-D., à St. Roch, ont placé sous le contrôle des commissaires une école de 40 petites filles qui est plutôt une classe de leur grande institution. Ces élèves très jeunes ont fait des progrès sensibles dans la lecture, l'écriture, la grammaire, l'analyse grammaticale et la géographie, elles sont toutes exercées à la musique vocale.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes ont aussi, dans cette partie de la ville, une école composée de six classes françaises et de trois classes anglaises, réunissant 660 élèves, dans les deux classes supérieures anglaises et Françaises, on enseigne avec succès toutes les branches exigées par le programme des écoles primaires-supérieures et même au-delà, la géographie avec usage des globes, l'algèbre, la géométrie, le mesurage, et des notions de littérature, de mythologie, de physique, d'astronomie, d'agriculture, de mécanique et d'histoire naturelle. On enseigne de plus la musique vocale à 60 enfants et la musique instrumentale à 27. Au faubourg St. Jean, les frères tiennent à leur maison de la rue des Glacis, six classes, dont 3 sous contrôle et contiennent 103 élèves, il y a deux classes supérieures où s'enseignent les mêmes matières que dans les classes correspondantes à St. Roch. J'y ai vu des échantillons de dessin linéaire très remarquables. Les trois autres classes élémentaires réunissent 197 élèves. La musique vocale est enseignée à 60 enfants et la musique instrumentale à 18. Les Frères tiennent aussi, sous l'église St. Jean, 3 classes élémentaires françaises, contenant 315 élèves.

Au même faubourg, les Sœurs de Charité dites *Sœurs Grises* tiennent 4 classes françaises et 2 anglaises pour 350 élèves. Dans la première classe française on enseigne la grammaire française, l'analyse, l'arithmétique, la tenue des livres, la géographie avec l'usage des globes, la composition et l'art épistolaire. Dans la plus haute classe anglaise on voit à peu près les mêmes matières, les 4 autres classes sont purement élémentaires. Environ 40 élèves apprennent le chant et 70 sont exercées à la couture et au tricot.

Les Sœurs du Bon Pasteur, au faubourg St. Louis, tiennent aussi six classes, dont 4 françaises et 2 anglaises, ayant 280 élèves. Dans la classe française supérieure on enseigne avec succès la grammaire, l'histoire, la composition littéraire, la mythologie et la musique vocale. Les autres classes sont bien tenues et l'on y enseigne les matières exigées dans les écoles élémentaires.

Mlle Brophy tient toujours à la Basse-Ville une école que suivent une trentaine d'enfants; il ne s'y fait aucun progrès, à peine trois ou quatre enfants peuvent-ils lire d'une manière passable.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes tiennent, au Cap Blanc, une école qui comprend trois classes anglaises et une classe française, elle est fréquentée par 275 enfants. Dans la classe supérieure on enseigne les matières que j'ai déjà mentionnées. Les Sœurs de Charité envoient aussi dans cette localité trois religieuses. Elles y ont trois classes, deux anglaises et une française et 141 élèves. Ces écoles sont un grand bienfait et une véritable providence pour la population de ce quartier.

En général les écoles des trois comtés que je visite fonctionnent d'une manière satisfaisante. La distribution de livres en prix lors de mes visites m'a paru exciter l'émulation. Je recommanderais aux instituteurs de donner des points pour les divers exercices, pour l'assiduité, l'application, des récompenses pourraient être vendues à l'enchère moyennant ces points comme cela se pratique dans quelques écoles. C'est un moyen très simple, mais très efficace d'obtenir de l'assiduité et de la diligence. Il serait aussi désirable que l'instituteur eut un règlement approuvé par les commissaires et qu'il tint des notes sur la conduite, l'application et les succès de ses élèves pour les montrer à chaque visite de l'inspecteur, du curé ou des commissaires. Il me paraît aussi important que l'enseignement de la langue française fût obligatoire dans toutes les écoles pour les élèves de cette langue, et l'instituteur devrait se faire un devoir d'obtenir une prononciation correcte des mots, une lecture aisée et naturelle, et d'épurer autant que possible le langage des élèves, en leur faisant comprendre toute la honte qu'il y a à ne point parler correctement sa langue maternelle. En général l'arithmétique fait de grands progrès et j'ai vu résoudre parfaitement bien et avec la plus grande célérité des problèmes difficiles, particulièrement chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, à St. Roch et aux Glacis; et dans les académies de M. Mignault, à St. Jean de l'Île d'Orléans, de M. Belleau, à Deschambault, et de M. Gallagher, à St. Coloman.

Extrait des Rapports de M. l'Inspecteur DORVAL.

S'il est vrai de dire que *le maître fait l'école*, comme dans ce

pays ce sont les commissaires qui choisissent et rétribuent les instituteurs, il serait encore plus juste de dire "tels commissaires, telles écoles." Vous avez dû voir dans mes rapports précédents que généralement toutes les écoles d'une même municipalité se ressemblaient; et cette circonstance frappe très vivement dans la visite de l'inspecteur. Partout où j'ai des éloges à faire des écoles, c'est que les commissaires ont choisi de bons instituteurs et de bonnes institutrices, les ont payés libéralement et régulièrement, les ont surveillés avec activité, ont visité leurs écoles avec zèle et intelligence, ont fait rentrer ponctuellement toutes les contributions, ont eu le courage de poursuivre les retardataires, enfin ont mis de côté dans le choix d'un secrétaire-trésorier toute faveur, toute intrigue et toute mesquinerie, tout esprit de parti, pour ne s'occuper que de la probité, de l'habileté, et de l'activité qui sont les qualités indispensables à cet important fonctionnaire de l'instruction publique.

Malheureusement le nombre des commissaires, zélés et actifs, n'est pas encore aussi grand que l'on pourrait le désirer et fait regretter que la législature n'ait pas donné suite à vos suggestions en exigeant comme condition d'éligibilité à cette charge publique la preuve d'une certaine instruction. On craint que l'absence de cette condition ne soit pendant longtemps encore un mauvais exemple et ne contrecarre puissamment les efforts que l'on fait pour inculquer aux pères de famille toute l'importance de l'éducation.

Cependant malgré le nombre encore très grand d'administrateurs faibles et incapables, j'ai à constater encore cette année dans l'ensemble des écoles de mon district un progrès qui prouve que l'impulsion donnée ne se ralentit nullement.

La proportion des élèves inscrits sur le journal d'école à la population totale de ce district, en tenant compte de l'augmentation probable de cette population depuis le dernier recensement, est de 1 sur 7 et celle des enfants fréquentant assidûment l'école est de 1 sur 10.

J'ai classé, d'après leurs progrès, les écoles de mon district d'inspection, comme suit : Excellente, 37, bonne, 48, médiocre, 55, mal tenue, 16.

Enfin, les résultats obtenus qui me paraissent les plus sensibles sont 10. plus d'uniformité dans les livres d'enseignement; 2. plus d'uniformité dans les matières de l'enseignement; 3. plus de rapport entre ces matières et les besoins ordinaires des enfants qui fréquentent les écoles et, par là même, suppression de plusieurs branches qui ne devraient selon moi faire partie que du cours des écoles primaires supérieures; 40. meilleur ameublement, cartes géographiques, tableaux noirs moins rares que ci-devant; 50. un peu plus de régularité dans les actes et délibérations des commissaires d'école et des syndics; 60. une petite augmentation dans le salaire des instituteurs dans plusieurs municipalités; 70. plus d'assiduité dans la fréquentation des écoles de la part des élèves.

Je ne puis pourtant terminer sans dire un mot d'un mal généralement senti dans mon district; je veux parler de la trop grande facilité avec laquelle on obtient le diplôme d'instituteur et surtout celui d'institutrice. Le mal que cette facilité produit est incalculable dans l'école et dans l'administration des affaires des commissaires; il l'est encore par rapport au corps enseignant en général, car cette facilité est cause d'une concurrence injuste entre des instituteurs d'une capacité bien différente quoique munis du même diplôme; ce qui fait que leur engagement est une affaire qui se traite tout simplement au rabais surtout dans certaines municipalités où l'on ne veut que de l'éducation à bon marché.

Je présenterai maintenant une rapide esquisse de l'état des choses dans chaque municipalité.

Lachenaie.—Les deux écoles de cette municipalité sont bien meublées et pourvues de belles cartes géographiques, tableaux noirs, registres, etc. L'instituteur de l'arrondissement No. 1, M. Trépanier, qui a remplacé les Diles. Filiatrault, reçoit un salaire de £65. M. Bourgoing, instituteur de l'arrondissement No. 2, ne reçoit que £36. Les commissaires méritent des éloges pour la manière avec laquelle ils suivent les suggestions du département et les miennes.

St. Henri de Mascouche.—Parmi les élèves du collège industriel, 16 dans les classes les plus avancées m'ont paru avoir fait du progrès. Les autres écoles des commissaires ont des instituteurs et des institutrices capables. Les écoles des Diles. Beauchamp et Mayé, et de M. Garraty, méritent une mention honorable; malheureusement les maisons d'école ne sont pas toutes bien bâties et n'offrent guères dans leurs distributions les avantages nécessaires; il n'y a point non plus de cartes géographiques; et comme il n'y avait point de registres des visites d'école, je n'ai pas pu donner de récompenses. Je compte beaucoup cependant sur l'intelligence et le zèle des nouveaux commissaires. Les

affaires monétaires sont bien conduites sauf qu'on a un peu ménagé quelques débiteurs riches qui devraient cependant donner l'exemple de l'exactitude. C'est par erreur que l'école de M. Garraty se trouve indiquée comme école dissidente dans mon dernier rapport; elle est sous le contrôle des commissaires, presque tous les élèves appartiennent cependant à des dénominations religieuses différentes de la leur. Le collège reçoit des commissaires £75, le couvent £40, et M. Garraty £30.

St. Lin.—Les écoles sont bien tenues, les élèves ont fait des progrès, et les maisons d'école sont bien meublées; mais elles manquent de cartes géographiques. Les dissidents n'ont plus qu'une école, celle qu'ils avaient à Wesleyville n'est plus qu'une école indépendante. Leurs affaires pourraient être conduites avec plus de régularité et de ponctualité. Il en est de même des commissaires à qui il est dû de très forts arrérages.

St. Calixte de Kilkenny.—Cette municipalité se divise en quatre arrondissements. Les commissaires ont bâti depuis deux ans deux jolies maisons d'écoles qui font le plus grand éloge des habitants en contrastant avec leur pauvreté. Les enfants dans cette municipalité sont aussi très assidus à l'école et ne peuvent manquer de faire des progrès. Les maisons d'école sont bien meublées, bien entretenues, et munies de tableaux noirs. On se propose d'acheter des cartes de géographie. Une seule institutrice est munie de diplôme; les autres m'ont paru assez capables en tenant compte des circonstances. Les commissaires sont endettés envers ces institutrices. J'augure mieux de la future régie de leurs affaires sous la présidence de M. le curé Desmarais.

St. Roch de l'Achigan.—Il y a une école primaire supérieure tenue par des clercs de St. Viateur. Les élèves font de certains progrès; mais elle a besoin de meubles, cartes géographiques, etc. Les commissaires visitent très rarement les écoles, et ne les ont point non plus pourvues de registres des visites. On a élevé un très bel édifice destiné à un couvent enseignant.

Île du Pads et Île aux Castors.—M. Marchessault a remplacé Mlle. Grinself; les affaires de cette municipalité ont été admirablement bien gérées par feu M. le curé Filiatrault.

Île St. Ignace.—La partie sud de l'île est pauvre. Les commissaires n'ont point établi de rétribution mensuelle; ils doivent le faire cependant, ne fût-ce que pour contraindre les parents à envoyer leurs enfants à l'école, qui est assez bien dirigée, mais qui manque de cartes, tableaux noirs, etc. Cette municipalité a aussi de grandes obligations à feu M. le curé Filiatrault.

St. Alphonse de Kildare.—Les difficultés qui existent dans cette municipalité sont en voie d'arrangement; les commissaires cependant sont loin de montrer du zèle ou de l'activité; ils paraissent peu entendus dans la direction de leurs affaires. M. Rogan après une interruption de plusieurs mois a été remplacé dans l'arrondissement No. 1 par une institutrice qui enseigne les deux langues. L'école de l'arrondissement No. 2 tenue par M. Brault fait preuve d'assez de progrès; celle de l'arrondissement No. 3 est bien médiocre.

St. Ambroise de Kildare.—L'école de M. St. André est assez bien tenue; il en est de même de l'académie de filles des religieuses de Ste. Anne, et de l'école des dissidents. Les autres écoles sont bien mal conduites. Elles manquent de tableaux noirs, cartes géographiques, etc. Les salaires des instituteurs sont plus minces que dans aucune autre municipalité de mon district sans en excepter les plus pauvres. Les commissaires sont on ne peut plus apathiques et ne visitent point les écoles; j'ai exigé d'eux qu'ils missent dans l'arrondissement No. 3 un instituteur capable, et convenablement salarié.

Ste. Mélanie.—Cette municipalité est située dans un pays de montagnes où la population est pauvre et dispersée sur un vaste espace. Les écoles y font nécessairement peu de progrès; les enfants manquent le plus souvent de livres, de papier, et de tout ce qui leur est nécessaire. Quoique les salaires des instituteurs soient très minimes il leur est dû de fort arrérages. L'école de M. J. Robillard mérite une mention honorable à raison du travail du maître et du succès des élèves. Ce bon instituteur reçoit £49 de salaire.

Ste. Elizabeth.—Sauf l'école de la côte St. Martin dont l'état stationnaire est dû en grande partie au peu d'assiduité des élèves, les autres écoles de cette paroisse ont fait des progrès satisfaisants. Elles sont en général bien meublées; quelques-unes manquent encore de registres des visites. Les instituteurs sont en général assez habiles. Les affaires des commissaires sont tenues en bon

ordre par M. le notaire Lacasse. Les dissidents n'ont point d'école en opération.

Rawdon, St. Patrick.—Deux écoles ont été fermées une partie de l'année pour des raisons bien futiles. Les instituteurs sont mal payés. On ne prélève point de rétribution mensuelle; on prétend y suppléer par une souscription volontaire payable en partie en bois de chauffage. Il suffit de dire que plusieurs écoles sont restées souvent fermées faute de bois de chauffage pour faire voir combien cette ressource est illusoire.

Rawdon, Ste. Julienne.—Cette paroisse est pauvre, cependant les écoles sont bonnes, propres et bien meublées de bancs, tables, cartes, registres, etc. Les affaires des commissaires sont tenues dans un ordre parfait par leur secrétaire-trésorier, M. de Caussin. Les examens des écoles des arrondissements No. 1 et 2 ont donné des résultats satisfaisants. Celle de l'arrondissement No. 3 obtient peu de succès. L'école des dissidents est en opération depuis peu. Elle paraît bien tenue par Mme. McAdams.

St. Esprit.—Les finances des commissaires de cette municipalité et par suite leurs écoles sont dans le plus triste état. Depuis environ un an et demi pas moins de cinq secrétaires-trésoriers ont eu la main à l'œuvre. Ces changements fréquents rendent la régie des affaires presque impossible. Les écoles manquent de mobilier nécessaire, de cartes, de registres, etc. Plusieurs institutrices ne sont point munies de diplômes.

St. Jacques.—Cette municipalité entretient sept écoles, deux instituteurs, cinq instituteurs laïques, et cinq sœurs de Ste. Anne. L'Académie tenue par ces dernières est très bien dirigée. Parmi les autres écoles, celle de l'arrondissement No. 5 est excellente, deux sont passables, et les deux autres sont très mal et très irrégulièrement tenues. L'école primaire supérieure est aussi tenue. Le secrétaire-trésorier me paraît faire son possible; mais sa tâche est difficile.

(A continuer.)

Petite Revue Mensuelle.

L'année 1860, qui s'est levée sur le monde à la suite des années les plus sanglantes que l'humanité ait vues depuis les grandes guerres de la Révolution et de l'Empire, sera-t-elle une année de paix ou une année de carnage? Deux guerres signalent déjà sa naissance, celle de la Chine et celle du Maroc, et le congrès, qui doit se tenir dans le premier mois de l'année, à Paris, ne serait pas non plus d'un augure bien pacifique, si le mot célèbre que nous avons déjà cité, que *ce sont les diplomates qui font les guerres, et les généraux qui font la paix*, devait y recevoir son application. Il n'est pas encore dit, cependant, que le génie de Louis Napoléon ne surmontera point la gravité de la situation, et cette gravité peut-être même, en dominant les représentants des diverses puissances, tendra à faire trouver, dans la sagesse et la modération de tous, une issue pacifique aux plus grandes difficultés: "Les embarras de la situation, nous écrit-on, sont ce qui fait vivre les journalistes et les politiques de salon. J'en connais qui seraient au désespoir de voir le monde en paix, qui se font un jeu du pessimisme, et ne redoutent rien tant que la solution d'un problème quelconque. Que dis-je, non contents de compliquer sans cesse, dans leur imagination, ceux que les événements ont créés, ils trouvent dans la fertilité de cette même imagination les moyens d'en inventer de nouveaux. Les choses s'éclaircissent, leur dites-vous.—Pas du tout, répondent-ils; elles se compliquent.—Il y a encore, en effet, quelque difficulté, ripostez-vous, croyant leur donner raison.—Bah, répliquent-ils, elles ne sont rien comparées à celles qui se préparent! Et là-dessus ils vous montrent comment tout ce qui pourrait être proposé est impossible à exécuter; comment tout ce qui est bon en théorie est mauvais dans la pratique; ils connaissent les populations des duchés et celles de la Romagne un peu mieux que s'ils les tenaient dans le creux de la main; ils savent au juste ce que l'Autriche repoussera; comment l'Angleterre ne saurait consentir à rien, ni le Piémont abandonner une seule de ses espérances, ni le Souverain Pontife rétablir aucune des mesures qu'il avait adoptées avant la république; comment, enfin, le pauvre congrès, quoiqu'il fasse, ne pourra qu'aller de fièvre en chaud mal, et l'Europe elle-même tomber de la poêle à frire dans le feu. C'est contre l'avis de ces politiques que la France et l'Angleterre ont attaqué la Russie; c'est malgré leurs prédictions qu'elles ont pris Sébastopol; c'est encore sans les consulter que l'empereur a déclaré la guerre à l'Autriche; si les Croates ne sont pas entrés du coup dans Turin, ça été par un malentendu dont ils ne peuvent encore aujourd'hui se rendre compte; Magenta et Solferino ont eu pour eux tout le mérite de l'imprévu. Lors de l'entrevue de Villa-franca, ils prédisaient que les empereurs ne pourraient jamais s'entendre; les préliminaires ne contenaient que des choses absurdes; la conférence de Zurich ne devait mener à rien; et, aujourd'hui, c'est du congrès qu'ils attendent leur triomphe définitif dans le bouleversement de l'Europe. Sans vouloir trop espérer de la sagesse collective des nations, je fais des vœux pour que Pie IX et l'Italie voient disparaître les sombres présages qui se sont depuis si longtemps

accumulés et une solution avantageuse de la question italienne, ne me paraît pas être au rang des choses impossibles."

Nous ignorons toutefois si, à la date de cette lettre, notre correspondant avait pu apprécier l'effet produit par la brochure intitulée: "Le Pape et le Congrès," et les énergiques protestations dont elle a été suivie de la part de l'Evêque d'Orléans et de presque tous les journaux catholiques. D'après la dernière lettre de M. Gaillardet, au *Courrier des Etats-Unis*, le Congrès serait indéfiniment ajourné, et l'on serait sérieusement menacé d'une nouvelle guerre d'Italie.

Du reste, malgré la doctrine Malthusienne, le monde n'a pas absolument besoin du sabre et du canon pour empêcher que les hommes, devenus trop nombreux, ne trouvent plus de pain ni d'espace sur ce pauvre globe. Le vieux moissonneur, que les anciens avaient si bien symbolisé, fait toujours son œuvre et de ce pied égalitaire (on nous pardonnera le barbarisme,) qu'Horace et Malherbe ont si bien décrit, il va heurter sans cesse à la porte des palais et à celle des chaumières. Nous avons constaté, dans nos divers bulletins et dans notre petite revue mensuelle, la perte d'un grand nombre de personnages distingués, dans les sciences, les lettres et les arts, que 1859 n'a pas épargnés, et nous avons donné, de temps à autres aussi, de courtes notices nécrologiques des sommités canadiennes qui ont payé leur tribut à la grande loi de l'égalité. La fin de l'année a encore emporté deux membres de notre législature et un magistrat distingué du Haut-Canada. L'honorable Joseph Dionne, conseiller législatif et résident à St. Pierre les Becquets, est mort à un âge avancé; ses dépouilles ont été inhumées dans l'église des Ursulines des Trois-Rivières. M. Hartman, jeune député haut-canadien du parti appelé *clear-grit*, connu surtout par l'échec qu'il fit éprouver, en 1851, à M. Baldwin, contre qui il se fit élire, est mort il y a déjà quelques mois. C'était un homme de talents, qui, avec peu d'instruction, avait su s'avancer rapidement. Peu de temps après, les journaux de Toronto nous ont appris la mort de Sir James Macaulay, chevalier et ancien juge en chef de la Cour des Plaids Communs.

Sir James, second fils du Dr. James Macaulay et d'Elizabeth Hayter, est né à Niagara, le 2 décembre 1793. Il fut instruit par le Dr. Strachan, l'évêque anglican actuel de Toronto, et à 16 ans il entra comme enseignant dans le 98^e régiment, et fut bientôt promu au grade de lieutenant du régiment de Glengary, dont il continua à faire partie jusqu'à l'époque où il fut licencié, après la guerre de 1812. Peu de temps après être entré dans ce régiment, il fut fait adjudant, et prit part à l'attaque de Sackett's Harbor et de Ogdensburgh, et aux batailles du Fort Erie et de Lundy's Lane. A la paix, il se livra à l'étude de la loi, sous le patronage du feu juge Boulton. Licencié avocat en 1821, il se maria la même année à Mlle Rachel Gamble, qui lui survit. Il fut fait juge des Plaids Communs, huit ans après, et siégea dans cette cour jusqu'en 1849, époque à laquelle il devint juge en chef de la même cour; mais il se démit de cette charge en 1856, pour cause de surdité. Cependant, il accepta subseqüemment un siège dans la cour d'appel, et il avait siégé le matin du jour qu'il mourut, d'une affection du cœur.

Sir James avait été l'un des conseillers exécutifs de Sir Peregrine Maitland; il fut l'un des commissaires qui révisèrent les statuts haut-canadiens, en 1840, et il venait de terminer les travaux de la seconde révision lorsque la mort le surprit.

On fait les plus grands éloges de son intégrité, de son urbanité, de son amour du travail et de sa science légale.

La fin de l'année a été assombrie par une exécution, qui est la troisième seulement qu'il y ait eu dans le Bas-Canada depuis les exécutions politiques de 1838. Jusqu'ici, sans nier à la société humaine le droit du talion en cas de meurtre, nos gouvernements avaient toujours eu le bonheur de trouver dans quelques circonstances particulières du témoignage quelque raison de commuer les sentences de mort en celle des travaux forcés pour la vie. Le nommé Desforges et la femme Belisle l'été dernier, ainsi que le nommé Beauregard cet hiver n'ont pas eu le bénéfice d'aucune circonstance de ce genre, et ils ont subi la peine suprême de la loi. Tout ce qui était possible d'ailleurs pour inviter les fidèles à prier pour eux a été fait par les autorités religieuses.

La multiplication des crimes en Canada y est du reste en partie la conséquence d'une augmentation de la population et de ses déplacements. Tandis qu'autrefois les familles restaient générations après générations dans les mêmes paroisses, leur trop grand accroissement, l'amour des aventures et des voyages, ont opéré un mouvement presque continuel surtout dans certaines parties du pays.

Les journaux des Etats-Unis constatent aussi depuis quelque temps une augmentation de crimes, d'accidents et de malheurs de tout genre, auxquels vient de se joindre un nouveau désastre, l'éroulement d'une fabrique à Lawrence, dans l'état de Massachussets, où près de 400 personnes ont trouvé la mort. L'exécution du vieux Brown a été promptement suivie de celle de cinq de ses complices, et, tandis que le parti abolitionniste du Nord fulmine dans ses journaux et dans ses réunions publiques contre l'esclavage, les populations des Etats du Sud, fanatisées par la peur, ont, pour bien dire, décrété la loi des suspects, et battent, maltraitent et emplument, sous les plus légers prétextes, les hommes du Nord qui s'aventurent au milieu d'eux sans trop de précautions. En même temps, le chemin de fer souterrain, *the under-ground railway*, fonctionne avec une incroyable rapidité. On appelle ainsi une sorte d'association ou de franc-maçonnerie, au moyen de laquelle les abolitionnistes favorisent l'évasion des esclaves, et leur procurent, d'étape en étape, une heureuse arrivée en Canada, qui, pour eux, est, à tout événement, la véritable terre de liberté. La situation politique se complique de la condition sociale et

l'accumulation de la population dans les grandes villes commence à y engendrer, comme en Europe, la misère, le paupérisme et tout leur hideux cortège de vices et d'horreurs. Après avoir reproduit une récapitulation singulièrement franche que fait un journal de New-York de toutes ces choses, l'*Ami des Campagnes*, journal publié à Sorel, fait les réflexions suivantes sur l'émigration canadienne.

"Parmi les malheureux dont nous parle cet historien, n'y a-t-il pas de nos concitoyens ? hélas ! il est bien probable que parmi le grand nombre de familles canadiennes qui émigrent aux Etats-Unis, quelques-unes rejoignent ce triste sort en partage. Combien de nos compatriotes, qui laissant le pays où ils pourraient vivre assez à l'aise, vont chercher chez nos voisins la pauvreté, la misère et la dégradation.

"Mais quoi ! n'avons-nous pas en Canada le pain nécessaire à l'existence ? N'avons-nous pas une étendue considérable de terres encore vierges et n'avons-nous pas une assez grande somme de libertés ? enfin n'avons-nous pas le progrès et la civilisation de notre patrie à transmettre à nos descendants ? Oui, et pourtant, chaque année, la jeunesse de nos campagnes et de nos villes abandonne le toit paternel, abandonne son pays natal et le clocher de son village où se rattachent tant de souvenirs, pour aller faire fortune aux Etats-Unis. Et quelle est la fortune qu'un jeune homme ou toute une famille canadienne s'est jamais créée, dans les villes des Etats-Unis ? aucune. Après avoir été pendant plusieurs années les fidèles serviteurs d'une race étrangère, après avoir perdu leurs forces, leur jeunesse et souvent la religion de leurs pères, les deux tiers des canadiens émigrés aux Etats-Unis reviennent au Canada, la honte sur le front, quand par bonheur ils ne restent pas à l'étranger pour être les acteurs des scènes dégoûtantes peintes dans le tableau que nous publions plus haut.

"Nous espérons que nos concitoyens prendront en considération ce fidèle portrait de ce qui se passe dans les villes des Etats-Unis et qu'ils ne se feront plus illusion à ce sujet.

"L'immigration qui se fait tous les jours dans notre pays, n'est-elle pas une preuve assez forte, que nous avons tout ce qu'il faut ici pour vivre honorablement ? Pourquoi donc émigrerions-nous et laisserions-nous à des étrangers les nombreux avantages qu'offre notre pays. C'est un fait certain qu'en Canada avec du travail et de l'économie, l'on vit tout aussi bien et même mieux que dans bien d'autres pays. Les horreurs de la misère, de la honte et de la dégradation ne se voient pas ici ; restons donc sur la terre natale, et n'allons pas augmenter le trop grand nombre de malheureux de toutes espèces, que renferment les grands centres de population des Etats-Unis."

Il y a cependant quelque chose de trop absolu dans ces remarques. Nous connaissons des localités, aux Etats-Unis, où bon nombre de nos compatriotes émigrés ont su se maintenir dans une position respectable et faire, pour leur religion et leur nationalité, de généreux sacrifices. Il fut aussi un temps où la difficulté d'obtenir des terres était très grande et ceux qui ont émigré à cette époque étaient presque justifiables ; mais depuis une dizaine d'années ce qui a été fait pour encourager la colonisation, l'agriculture et l'éducation, quoiqu'il reste encore beaucoup à faire, ne laisse guères de prétexte à ceux qui aiment leur pays, pour l'abandonner. Nos pères ont eu des épreuves bien autrement rudes à subir, et cependant, ils n'ont point désespéré de l'avenir ; ils n'ont point déserté leur patrie pour une terre étrangère. Que chaque bon canadien, que chaque instituteur surtout, s'efforce donc de faire comprendre à la nouvelle génération, que sur quelque sol et sous quelque gouvernement que l'on soit placé, notre succès dépend beaucoup plus de notre courage, de notre activité, de notre bonne conduite, que de tout ce qui nous entoure ; que la Providence nous a donné cette terre, où nous sommes, en héritage, et qu'il ne tient qu'à nous d'y vivre, sinon riches et puissans, du moins heureux et vertueux.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—On a inauguré, le 12 octobre, à Dinkelsbuhl (Bavière), le monument élevé à la mémoire du chanoine Schmid, le célèbre auteur des *Ceufs de Pâques*, si connu dans le monde littéraire et dans les écoles par ses nombreux contes qui ont fait les délices de tant d'enfants.

Christophe Schmid était né dans cette ville en 1768. Après avoir fait de bonnes études à Doellingen, il embrassa d'abord la carrière de l'enseignement, puis il reçut les ordres sacrés en 1791, fut nommé curé à Stadion en 1816 et il obtint en 1827 un canonicat à Augsbourg ; c'est là qu'il est mort en 1854, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Son nom est devenu justement populaire en Allemagne et en France, grâce au Recueil de contes qu'il a composés pour l'enfance et dont quelques-uns tels que les *Ceufs de Pâques* ; *Comment le jeune Henri apprit à connaître Dieu*, etc., sont des modèles du genre, et se distinguent presque tous par des détails charmants et par un style plein de grâce et de naturel. On lui doit aussi des *Histoires tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament*, qui sont peut-être la meilleure Histoire sainte, à l'usage des jeunes enfants qui ait été publiée jusqu'à ce jour.

C'est à la mémoire de ce vénérable écrivain que sa ville natale inaugurerait un monument le mois dernier. Ce jour là la ville de Dinkelsbuhl

présentait un spectacle très-animé : des oriflammes blanches et bleues des bannières aux couleurs de la ville, des guirlandes de fleurs, des emblèmes variés pendaient à toutes les fenêtres. Dès le matin, malgré le froid assez piquant et le brouillard, une foule immense s'était réunie, sur la place de l'église paroissiale, autour de la statue cachée sous une toile grise. Vers onze heures, le cortège solennel, parti de l'hôtel de ville, déboucha sur le théâtre de la fête, précédé de la musique militaire de la ville. On y remarquait les parents de l'illustre défunt et parmi eux le dernier des frères du chanoine Schmid encore vivant, M. Aloïse Schmid, ancien juge, en retraite à Augsbourg, beau vieillard de quatre-vingt-trois ans. Après eux venait les deux artistes, auteur du monument, la députation du chapitre de la cathédrale d'Augsbourg, le président du gouvernement d'Anspach, le bourgmeister de Dinkelsbuhl, les députations des cités d'Augsbourg et de Nordlingue, et enfin, les nombreux amis et admirateurs de Christophe Schmid.

Les enfants des écoles, en habits de fête, se formèrent en chœur et exécutèrent un chant après lequel M. le doyen de Dinkelsbuhl, s'avancant au pied de la statue, prononça un discours plein d'éloquentes paroles. Ce discours achevé, les enfants exécutèrent un nouveau chant, et au moment où ils chantaient ce vers :

Que l'enveloppe s'écarte, etc.

la toile tomba et les acclamations de la foule saluèrent l'image du vénéré chanoine. Cet ami des enfants est représenté ayant à sa droite une petite fille et à sa gauche un petit garçon qui l'écoutent pieusement. Le monument est vraiment digne des artistes distingués qui l'ont exécuté. Le président remit ensuite au bourgmeister l'acte de la donation faite par Sa Majesté le roi régnant. Ce jour se trouvant être en même temps le jour de la fête de S. M. le roi Maximilien II, la solennité se termina par l'hymne national : *Salut à notre Roi ! salut !* Au banquet qui suivit la cérémonie, des toasts nombreux furent portés, et, par la plus délicate attention, il en fut porté, dans le nombre, aux traducteurs étrangers des œuvres du chanoine Schmid. Le soir, l'église et la ville étaient splendidement illuminées.—*Journal des Instituteurs.*

— Lord Brougham vient d'être élu Lord Chancelier de l'Université d'Edinburgh, son concurrent était le duc de Buccleugh. On a changé le titre de Lord Recteur en celui de Lord Chancelier. Lord Elgin, notre ancien gouverneur-général a été élu Lord Recteur de l'Université de Glasgow, contre le célèbre orateur politique et littérateur d'Israël par une majorité de 142 voix. Lord Elgin avait de plus la majorité dans chacune des quatre Nations ou facultés.

—L'article suivant, que nous empruntons à l'*Echo du Pacifique*, montre quelle variété il y a dans la population californienne ; cette variété paraîtrait encore beaucoup plus grande si, au lieu d'indiquer le lieu de naissance des enfants, la statistique locale indiquait le lieu de naissance de leurs parents. Qu'il y ait 53 enfants nés au Canada, par exemple, parmi ceux qui fréquentent les écoles publiques de San Francisco, c'est déjà beaucoup ; mais, comme la plupart de ceux qui ont émigré en Californie sont des jeunes gens non-mariés, qui vont y chercher fortune, il est certain que la population canadienne de la Californie doit être très-considérable.

"M. Denman, le surintendant des écoles publiques à San Francisco, a présenté un rapport annuel concernant la situation de cette branche intéressante de l'administration à la date du 31 octobre dernier.

Dans sa partie statistique ce document contient des renseignements que nous devons recueillir.—Le recensement de la population des enfants qui résident à San Francisco donne le nombre total de 7,767 individus âgés de 4 à 18 ans.

Ce chiffre se décompose ensuite dans les conditions qui suivent :

Enfant mâles	3,885
Filles	3,882
Orphelins	341
Enfants de couleur	168

Le nombre total des enfants de San Francisco au-dessous de 18 ans est de	13,858
Au-dessous de 4 ans on en compte	6,091
Nés sur le sol californien	7,588

Si nous consultons le tableau indicatif des lieux divers où sont nés les enfants qui fréquentent nos écoles, nous nous trouvons en face d'une longue nomenclature où figurent presque tous les points importants du globe. En dehors des différents Etats de l'Union, qui, à l'exception du Kansas-Nebraska, sont tous plus ou moins largement représentés dans les rangs de cette jeunesse, nous avons sous les yeux la curieuse liste que voici :

Enfants nés en Californie, 1,010 ; Orégon, 5 ; Angleterre, 150 ; Ecosse, 35 ; Irlande, 73 ; France, 81 ; Allemagne, 160 ; Australie, 190 ; Van Diemen, 5 ; Pérou, 3 ; Mexique 47 ; Canada, 53 ; Prusse, 15 ; Russie, 8 ; Iles Sandwich, 13 ; nés au Cap Horn (!), 9 ; Amérique du Sud, 17 ; Italie, 7 ; Nouvelle Zélande, 16 ; Autriche, 14 ; Chili, 59 ; Hollande, 1 ; Ile Madère, 1 ; Danemark, 2 ; Ile du Prince Edouard, 2 ; Nouvelle-Grenade, 5 ; Belgique, 4 ; Chine, 29 ; Suède, 1 ; côte d'Afrique, 1 ; Indes Occidentales, 2 ; océan Atlantique, 1 ; océan Pacifique, 1.—Certes, il est

peu de villes au monde qui, avec une population égale, puisse produire une liate aussi variée.

Il y a, à San Francisco, 43 écoles privées suivies par 1,345 élèves. Le nombre des écoles publiques est de 16. Ces établissements ont été fréquentés par 6,201 élèves. Les dépenses totales des écoles se sont élevées cette année à 134,731 dollars."

— Nous avons reproduit dans une de nos dernières livraisons une admirable pièce de vers par une institutrice, Mlle Ernestine Drouet, couronnée par l'Académie Française. C'est encore une institutrice qui a remporté le prix offert par l'Académie Royale de Belgique, pour une cantate à être donnée comme thème du grand concours de composition musicale de 1859. *L'Abeille*, excellent recueil pédagogique, publié à Bruxelles et que nous sommes heureux de compter depuis quelque temps parmi les journaux qui échangent avec nous, contient cette pièce de vers qui a pour titre le *Juif Errant*. Mde Pauline Braquaval, institutrice à Warcoing (Hainaut), l'heureuse concurrente, a été présentée à son altesse royale Mme la duchesse de Brabant, dont les paroles bienveillantes, dit le journal que nous venons de citer, ont encore ajouté à l'éclat d'un triomphe dont toutes les institutrices ont le droit de s'enorgueillir.

— Les Fêtes de Noël et du Jour de l'an sont depuis quelques années célébrées dans nos collèges et dans plusieurs écoles par des examens et de petites solennités littéraires. Les institutions protestantes ont généralement une vacance d'une quinzaine de jours à cette époque, et elles sont assez souvent précédées d'examens publics. Nous avons assisté à ceux de l'orphelinat de la *Lady's benevolent society* et de l'école dite *British and Canadian* et nous n'avons pu qu'applaudir aux progrès qu'ont faits ces deux institutions surtout dans la lecture raisonnée et dans les leçons de choses. L'étude du français dans la dernière de ces écoles nous a paru aussi avoir eu le plus grand succès. La salle d'asile catholique du faubourg St. Joseph, a eu aussi une séance des plus intéressantes à laquelle nous avons remarqué la présence de MM. Holton, Lunn, et de plusieurs autres de nos concitoyens protestants. Nous avons pu assister aussi à une soirée littéraire et musicale donnée par les élèves du Collège de Montréal le premier de janvier, où l'on a discuté sur les trois âges de la vie, la jeunesse, l'âge mur et la vieillesse, ce qui était assez de circonstance et en harmonie avec l'ordre d'idées qui doit prédominer à cette époque de l'année. La composition de ce plaidoyer, que nous croyons être original, était des plus remarquables comme essai littéraire et philosophique et la déclamation a été des plus heureuses et constate un progrès marqué chez les élèves de cette maison. La musique et le chant, sans oublier la jolie fable du *Bouc et du Renard*, donnée avec un entrain et une finesse qui ont charmé l'auditoire, ont été vivement et justement applaudis. L'école normale Laval à Québec a eu, le jour de la St. Jean, une solennité littéraire, dont nous empruntons le récit au *Courrier du Canada*, ainsi que celui d'une séance de l'académie de St. Louis de Gonzague, au petit séminaire de Québec.

" Les élèves de l'école Normale-Laval ont donné, hier, à l'occasion de la fête de M. l'abbé Jean Langevin, leur Principal, une soirée extrêmement intéressante. Plusieurs élèves ont récité, presque toujours avec bonheur et naturel, des morceaux choisis, tirés des auteurs français ou anglais; quelques-uns ont lu leurs propres compositions inscrites au cahier d'honneur. Ces compositions sont assez remarquables et accusent des études saines et bien dirigées.

" A la fin de la soirée, une comédie en deux actes, par M. l'abbé Lebarbin : *Le retour des colonies*, a été jouée par les élèves et a fréquemment excité les rires de l'assemblée. Nos jeunes amis se sont bien acquittés de leur tâche.

" Le tout a été entremêlé de musique et de chant sous la direction de M. Ernest Gagnon, l'habile organiste de St. Jean, et professeur à l'école Normale-Laval.

" On a surtout remarqué une ballade de la " Dame Blanche " de Boieldieu, un chœur de " Judas Machabée " de Haendel; une barcarolle " La muette de Portici," de Auber, et un air de l'opéra de " Joseph " de Méhul. " Souvenir de Venise " nocturne, exécuté sur piano par M. Ernest Gagnon, et un duo de " La fille du régiment " exécuté sur piano et sur violon par M. Ernest Gagnon et M. Paré, ont été très remarqués et vivement applaudis.

" Monseigneur Baillargeon présidait cette séance ayant à sa droite Son honneur le maire, et à sa gauche, M. le Principal de l'école normale.

" L'assistance était nombreuse. On y remarquait spécialement les R. P. Jésuites, des magistrats, des messieurs du Séminaire, un grand nombre de prêtres, des professeurs de l'Université Laval, des écrivains, etc.

" Pour clore la séance, l'élève Thibault a remercié l'assemblée en quelques mots bien sentis.

" Nous devons mentionner aussi la séance qui a été donnée, mercredi dernier, dans la petite salle de récréation des élèves du Petit Séminaire de Québec, par la Société Saint Louis de Gonzague. Les jeunes sociétaires étaient réunis autour de leur président, M. Jos. Bédard, sur un théâtre au fond duquel deux larges banderoles offraient aux yeux ces inscriptions: *S'instruire en s'amusant* et *Jeunesse demande indulgence*.

" La séance, présidée par M. le Grand-Vicaire Cazeau, a offert plus

d'un genre d'intérêt. C'était plaisir, en vérité, de voir ces jeunes nourrissons des Lettres venir débiter avec aisance et naturel diverses compositions dont quelques unes offrent de sérieuses difficultés.

" Entre les divers exercices littéraires, MM. Tanguay et George Fraser sur le piano, et M. Desjardins, sur le violon, variaient, par leurs accords l'intérêt de la séance.

" Pour clore la soirée, M. Jos. Marmette, élève de cinquième, a chanté la chanson de circonstance."

— Les cours publics de l'Université Laval sont ouverts de nouveau. Les premiers cette année seront les cours d'histoire de M. Ferland et le cours de physique de M. Hamel.

BULLETIN DES LETTRES.

— Le premier jour de l'année ne manque jamais d'apporter chez nous quelques pages de plus à notre littérature naissante. C'est une heureuse occasion qui a fait naître au moins la moitié des poésies dont se compose le *Répertoire* de M. Huston. Parmi les poètes de 1860, nous remarquons MM. Crémazie et Fiset, dont les journaux de Québec ont publié les vers élégants et faciles. M. Fiset s'est emparé d'un sujet qui n'avait pas encore été traité aussi longuement par la muse canadienne, et il a fait de l'aurore boréale le thème de ses premières strophes. Nous citons ce joli morceau :

Quand la nuit se fait belle au bord du Saint-Laurent,
Voyez-vous quelquefois au fond du firmament
Courir ces météores,
Fantômes lumineux, esprits nés des éclairs,
Qui dansent dans la nue étalant dans les airs
Leurs manteaux de phosphores ?

Parfois, en se jouant, ils offrent à nos yeux
Des palais, des clochers, des dômes radieux,
Des forêts chancelantes,
Des flots d'hommes armés pressant leurs bataillons,
Des flottes s'engouffrant dans les vastes sillons
Des ondes écumantes...

Mais tandis qu'admirant leurs jeux toujours nouveaux,
Votre âme s'intéresse aux magiques travaux
De leurs essais sans nombre,
A vos regards charmés se dérobant soudain,
Comme un léger brouillard sous les feux du matin,
Ils s'effacent dans l'ombre.

Tels que l'ange déchu, spectres bannis des cieus,
Quel présage ont porté vos flancs mystérieux ?

De l'humaine vie
Qui toujours varie
Son tableau mouvant,
Ils tracent l'image
Où le sot, le sage,
Inculte ou savant,
Poursuivent sur terre
Chacun sa chimère
Qu'emporte le vent,

J'y vois de l'enfance
Riche d'espérance
Les joyeux ébats;
L'ardente jeunesse
Y trouve l'ivresse
De ses premiers pas,
Et l'homme plus grave,
Roi, berger, esclave,
Ses rudes combats.

J'y vois de l'année
Hier terminée
L'aurore et la fin,
Ses luttes sanglantes
Bientôt renaissantes...
Peut-être demain!
Dont la brise apporte
Jusqu'à notre porte
Un écho lointain.

Ris, grandeurs et gloire,
Coupes où vont boire
Les sens éperdus,
Trésors de ce monde,
Où l'homme en vain fonde
Ses vœux assidus,
Ainsi tout s'envole
Avec l'aurole
De nos jours perdus.

M. Crémazie est le poète des souvenirs historiques, des champs de bataille et de la prosopopée militaire. Sa dernière pièce, dont la campagne d'Italie a fait les frais, se termine par de beaux vers que nous aimons à citer, dans l'impuissance où nous sommes de la reproduire en entier. Cette citation suffira pour prouver qu'elle ne le cède en rien aux poésies du même auteur, que l'on trouve dans notre journal.

« Dans ce siècle d'argent où l'impure matière
Domine en souveraine, où l'homme sur la terre,
A tout ce qui fut grand semble avoir dit adieu ;
Où d'un temps héroïque on méprise l'histoire,
Où, toujours prosternés devant une bouilloire,
Les peuples vont criant : la Machine, c'est Dieu !

Dans ce siècle d'argent où même le génie
Vend aussi pour de l'or sa puissance et sa vie,
N'est-ce pas qu'il est bon d'entendre dans les airs
Retentir comme un chant d'une immense épopée,
Les accents du clairon et ces grands coups d'épée
Qui brillent à nos yeux ainsi que des éclairs ?

Guerriers des temps anciens, Paladins magnifiques,
Héros éblouissants des poèmes épiques
Dont les récits charmaient nos rêves de quinze ans,
Quand la fièvre de l'or, comme un torrent l'inonde
Vous êtes revenus pour consoler le monde
En montrant à ses yeux vos exploits éclatants.

De ce foyer de foi, d'art et de poésie,
Qui sauvait autrefois l'autel et la patrie
Et brillait comme un glaive au milieu du combat,
Deux rayons sont restés pour le bonheur de l'homme,
Rayons que Dieu bénit et que l'univers nomme :
Le Prêtre et le Soldat ! »

— M. Charles Lenormant, fondateur et longtemps rédacteur-en-chef de la revue catholique le *Correspondant*, célèbre par ses recherches archéologiques sur la Grèce, est mort, à Athènes, le 17 novembre dernier. Cet événement a ravivé, dans la capitale de la Grèce, le souvenir de la perte de l'illustre archéologue Karl Müller, et la commune d'Athènes, dans une adresse à M. Lenormant, fils, pleine de regrets pour la mort du savant français, a demandé que son cœur lui fut remis pour être placé dans un monument, qui sera érigé près de celui de Müller, à l'Académie. La dépouille mortelle de M. Lenormant, ramenée en France par son fils, à bord du vapeur le *Gange*, a reçu, dans l'église de St. Sulpice, les bénédictions de l'Eglise ; et le cortège s'est ensuite dirigé vers le cimetière de Montmartre. Quatre discours ont été prononcés sur la tombe de M. Lenormant, par MM. Wallon et Vincent, au nom de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; par M. Dragoumis, au nom de la Grèce, et par M. de Rosny, au nom de la Société d'Ethnographie.

— On connaît la passion de M. Jules Janin pour Horace. Ses amis mêmes l'ont souvent plaisanté à ce sujet, et Alph. Karr, entre autres, quand il lui arrivait de citer dans ses *Guêpes* quelques vers du poète latin, ne manquait jamais de le signer du nom de l'illustre critique. Cette passion, plus ou moins heureuse, a eu pour résultat une traduction en prose qui paraîtra incessamment à la librairie Hachette, et en attendant cette publication où les latinistes trouveront de quoi se réjouir, M. Janin a inséré dans la *Revue Européenne* (15 octobre et 1er novembre) deux grands articles sur *Horace et son temps*.

La *Correspondance* a parlé, il n'y a pas bien longtemps (numéro du 20 octobre, p. 511), de la lettre qu'Auguste écrivit à Horace, et qui est rapportée par Suétone. Voici la traduction qu'en donne M. Janin : « *Dyonisius m'a fidèlement remis ton petit livre, et, si petit qu'il soit, j'y trouve une énorme ambition. Quoi ! dis-tu, si le livre est petit, le poète est grand. Dis plutôt le poète est gros. Ton livre aurait une grosseur plus que raisonnable, s'il luttait en rotondité avec le petit homme qui l'écrivit.* » Lisez le texte, et vous y chercherez en vain les jolis traits que le traducteur a mis dans la bouche d'Auguste et d'Horace.

Dans la sixième satire du premier livre, Horace nous raconte comment il va flâner seul quand cela lui plaît, demandant ici le prix des légumes, là le prix du froment ; comment le soir il se promène au Cirque, rempli de flous, et au Forum, « puis, ajoute-t-il, *assisto divinis*, et de là je m'en retourne trouver mon plat de poireaux, de pois chiches et de beignets, etc. » Cet *assisto divinis* a fait transformer Horace, par M. J. Janin, en un dévot assistant pieusement aux cérémonies religieuses de sa paroisse, et « allant aux offices, » suivant son expression. Hélas ! jusqu'ici on s'était obstiné à rendre ces mots *assisto divinis* par : je me place auprès des devins, j'écoute dire la bonne aventure. Et cette opinion est tellement enracinée chez les traducteurs et les commentateurs d'Horace, qu'il nous paraît bien difficile que, malgré tout son esprit, M. Janin parvienne jamais à les convertir. — *Correspondance Littéraire*.

— Un littérateur espagnol de grand mérite, Don Florencio Janer, connu par ses travaux d'érudition et d'histoire, vient de se déclarer en faveur du projet d'une langue universelle, de l'abbé Ochando, dont nous avons parlé dans notre compte rendu du congrès scientifique de 1857, premier volume de notre journal pp. 182 et 197. Don Janer souhaite

que cette langue universelle, créée de toutes pièces, s'établisse partout sans préjudice des idiomes divers qui sont actuellement en vigueur, et il en considère l'introduction comme un puissant élément de civilisation. « Le docte écrivain, dit la *Revue de l'Instruction Publique de Paris*, est si fortement persuadé de l'efficacité du plan du docteur Ochando qu'il demande que le projet soit discuté dans un congrès international convoqué à cet effet. » Comme tout congrès ressemble beaucoup à la tour de Babel, ceci nous paraît un remède tant soit peu homœopathique apporté à la confusion des langues.

— La *Revista de Instruccion Publica*, publiée à Madrid, annonce la publication d'une nouvelle édition de la célèbre collection historique de Florez, par l'Académie Royale d'Histoire. Le même journal annonce aussi la publication d'un nouveau journal rédigé par des étudiants, qui aura pour titre *El Sofscopo*, et pour sous-titre ses mots ; « journal rédigé par des savants et dédié aux ignorants, » ce qui n'est pas trop modeste de la part des rédacteurs, ni très poli à l'égard de leurs abonnés.

— De Quincey, écrivain anglais, connu dans le monde des lettres sous le nom de *Mangeur d'opium*, vient de mourir à Edinburgh. Il était né à Manchester en 1786 et avait par conséquent tout près de 84 ans. Ses ouvrages consistent principalement dans des études psychologiques, et des romans intimes écrits avec la plus grande originalité et dans un genre tout à fait fantastique. On croit qu'il y a retracé en beaucoup d'endroits les études qu'il a faites sur sa propre imagination, dans une existence des plus bizarres. Ses écrits qui ont paru originairement dans *Blackwood's Magazine*. — *Confessions of an opium eater*. — *Suspiria de Profundis*, etc., passent pour être plus goûtés aux Etats-Unis qu'en Angleterre.

— L'institut polytechnique, de Montréal, a fait dernièrement ses élections pour l'année courante. Elles ont donné les résultats suivants : Président, le Dr. Bibaud, 1er vice-Président, M. le professeur Regnaud, 2e vice-président, M. Patrice Lacombe, Secrétaire, M. E. de Bellefeuille, Trésorier, M. P. Letondal. Classe des sciences : Président, le Dr. Pelletier ; classe des belles-lettres, l'hon. P. J. O. Chauveau ; classe des beaux-arts, M. A. Lévéque.

BULLETIN DES BEAUX-ARTS.

— Meyerbeer, le grand compositeur, faisant dernièrement un tour de promenade sur le boulevard, s'arrêta, par hasard, devant un étalage de libraire et se mit d'un air distrait à *bouquiner*. Il lui tomba sous la main un petit volume, dont voici le titre : *L'Office de la Ste. Vierge, par Pierre Corneille, Paris, Robert Ballard, 1670, in-12*. Ce grand nom ayant éveillé sa curiosité, il lut quelques stances et fut frappé de l'âpre et simple majesté de cette poésie ; puis il ferma le livre et s'en alla rêvant. Ce ne fut que plus tard que l'idée lui vint de mettre en musique quelques unes de ces belles prières et d'en faire cadeau à son vieil ami, M. Joseph d'Ortigue, pour le recueil de la *Maîtrise*. C'est par un cantique, emprunté à la traduction en vers de l'imitation de Jésus-Christ, que Meyerbeer va commencer cette série de morceaux religieux.

BULLETIN DES CONNAISSANCES UTILES.

— Divers journaux français ont publié dernièrement la note suivante : « Il ne se passe guère de semaine sans que les journaux aient à enregistrer la mort horrible d'une femme brûlée dans ses vêtements.

« Mais jusqu'à ce jour, je ne sache pas qu'il soit venu à personne la pensée d'indiquer les moyens propres à atténuer les conséquences de l'incendie d'une robe.

« Une seule fois on nous a signalé la présence d'esprit d'une jeune fille qui, voyant sa jupe en flammes, s'est fourrée dans son lit et est parvenue à étouffer le feu en s'entourant de ses couvertures.

« Dans tous les autres cas, les malheureuses victimes, perdant la tête, cherchent leur salut dans une fuite précipitée et ne font qu'accélérer les ravages du feu.

« Si en pareille circonstance on savait ce qu'il convient de faire, et surtout de ne pas faire, ces accidents auraient rarement une issue funeste.

« Il est évident qu'en courant on active la combustion ; il est plus évident qu'en restant debout on met le feu dans les conditions les plus favorables à son rapide développement. Les flammes, qui tendent toujours à s'élever, entourent bientôt le torse, les bras et la figure, et la mort, une mort affreuse, devient inévitable.

« Au contraire, si, lorsqu'une femme voit le bas de sa robe enflammée, elle avait la salutaire pensée de se coucher sur le plancher, en se contentant d'appeler au secours, il est à peu près certain qu'elle en serait quitte par quelques brûlures aux jambes.

« Premièrement, le feu ne se propagerait pas dans la partie des vêtements comprimée entre le corps et le plancher, et le dessus des dits vêtements serait seul à brûler.

« En second lieu, les flammes s'élevant perpendiculairement au corps, n'atteindraient ni le torse, ni les bras, ni la figure ; elles ne gagneraient que lentement la partie supérieure des jupes, et, grâce aux gages d'acier qui tiennent ces jupes éloignées des jambes elles-mêmes ne seraient que faiblement endommagées.

« Un exemple :

« Tenez horizontalement un morceau de papier allumé par le bout ; la flamme n'avancera que peu à peu, et elle pourra arriver jusqu'auprès de la main saps que la main soit incommodée.

TABLEAU DE LA DISTRIBUTION DE LA SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE AUX MUNICIPALITÉS PAUVRES, POUR 1859.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Motifs qui ont porté à accorder la subvention supplémentaire et qui en ont déterminé le montant.	Montant de la subvention annuelle ordinaire.		Montant de la cotisation prélevée.		Montant de la subvention supplémentaire demandée.		Subvention supplémentaire accordée.	
			\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Argenteuil	Mille Isles	Etablissement nouveau ; augment. de pop. depuis le recensement.	74	57	204	00	200	00	45	00
"	Gore	Très pauvre ; \$400 pour réparer les maisons d'école.	211	05	300	00			45	00
Arthabaska	Warwick	Nouvel établissement ; bâti une maison d'école et répare les autres.	89	26	200	00	140	00	40	00
"	do dissidents.	" bâti deux maisons.			120	00	80	00	40	00
"	Stanford	" pauvre, se cotise à un haut montant.	197	00	800	00			45	00
"	Tingwick	" "\$200 pour bâtisses.	136	61	186	00	80	00	45	00
"	St. Christophe	" "\$192 pour réparations.	126	96	352	00	80	00	45	00
"	Bulstrode	" "\$232 bâtisses, etc.	42	63	64	00	80	00	40	00
"	St. Norbert	Pauvre et nouveau, \$180 pour bâtisse.	166	86	192	22	40	00	40	00
Bonaventure	Port Daniel	Etablissement pauvre.	115	28	166	00	80	00	40	00
"	Maria	" "\$135 pour réparations.	187	71	244	72	70	00	40	00
"	Hope	" "	154	11	214	00	80	00	40	00
"	Ristigouche	Sauvages.	50	00					50	00
Berthier	St. Norbert		148	13	513	00	80	00	40	00
Beauce	Forsyth	Etablissement nouveau très pauvre.	54	53	256	00	40	00	45	00
"	Aylmer	" "	36	85	301	38	80	00	45	00
"	St. Frédérick	" "	163	98	336	00	80	00	45	00
"	St. Ephrem	Nouvel établissement, pauvre, \$200 pour bâtisse.	45	71	90	00	60	00	40	00
"	Lambton	" "	83	52	195	55	80	00	40	00
"	Mettschermet	" "	60	80	120	00	60	00	40	00
"	St. Victor	" "	117	56	200	00	49	00	45	00
Bagot	St. Bonaventure	" "\$150 pour bâtisse.	40	44	187	05	80	00	40	00
"	Acton	Fait de grands sacrifices, nouveau, \$300 pour bâtisse.	50	60	440	00	100	00	45	00
"	Soraba	Nouvel établissement, encore peu popu'eux.	69	12	165	00	40	00	45	00
Brome	Bolton, dissidents.	" "	48	00	150	00	100	00	45	00
Chicoutimi	Latérière	Etablissement nouveau et pauvre.	51	34	120	00			45	00
"	Bagot	" "	143	58	183	00	80	00	45	00
"	Labarre	" "			40	00	80	00	80	00
"	Bagotville	\$80 pour bâtisse.	195	88	264	00	60	00	45	00
"	St. Jean du Port	Ne se trouve pas inclus dans le dernier recensement.					50	00	50	00
"	Chicoutimi	Fait de grands sacrifices, \$160 pour bâtisse.	193	40	421	57	100	00	45	00
"	St. Joseph	" "	80	65	392	00	60	00	45	00
Compton	Hereford	Etablissement nouveau et pauvre.	50	36	250	00	60	00	40	00
"	Lingwick	" "\$249 pour bâtisse.	112	41	256	00	80	00	45	00
"	Clifton	" "\$275 do	53	15	450	00	50	00	45	00
"	Winslow	Etablissement nouveau et pauvre.	100	63	400	00			45	00
Chambly	Chambly, diss.	Peu nombreux.	60	00	120	00	60	00	20	00
Champlain	St. Narcisse	Paroisse nouvelle.	111	50	128	00	100	00	40	00
"	Batiscan.	Peu populeux et pauvre.	133	00	168	00	40	00	40	00
Charlevoix	Ste. Agnès	Est pauvre et fait des sacrifices.	177	86	300	00	80	00	40	00
"	Settrington	Etablissement tout nouveau et pauvre.	39	02			120	00	45	00
"	St. Irénée	Pauvre, \$100 pour bâtisse.	121	02	160	00	40	00	40	00
2 Montagnes	St. Placide	Faits de grands efforts, \$304 pour bâtisse.	171	20	432	00	80	00	45	00
"	St. Canut	Municipalité nouvelle et pauvre.	84	55	335	00	80	00	45	00
"	St. Colombar	" "	123	70	174	00	80	00	40	00
Drummond	Wickham	Nouvel établissement, fait de bien grands sacrifices.	80	08	591	90	80	00	45	00
"	St. Frédérick	" "	109	27	800	00	80	00	45	00
"	St. Germain	" "	127	56	432	00	80	00	45	00
"	Durham, No. 2	" "	79	98	160	00	100	00	40	00
Gaspé	Grande Rivière	Est la seule municipalité où la loi fonctionne régulièrement à Gaspé.	96	06	200	00	80	00	80	00
"	Fox, Griffin Cove.		97	03					40	00
Huntingdon	Huntingdon, diss.	Sont peu nombreux et pauvres.	35	00	200	00	60	00	45	00
Hochelaga	Côt. St. Louis, diss	Sont peu nombreux.	44	00	163	00	80	00	20	00
L'Islet	St. Aubert	Municipalité toute nouvelle.	142	06	200	00	80	00	40	00
"	St. Cyrille	Très pauvre.	42	58	135	60	80	00	40	00
Joliette	St. Alphonse	Pauvre.	156	90	312	00	40	00	40	00
"	Jean de Matha	" "\$248 pour bâtisses.	92	35	132	00	40	00	40	00
"	St. Ambroise, diss	Sont peu nombreux.	34	40	91	35	80	00	20	00
Kamouraska	Ste. Hélène	Pauvre, soutient 5 écoles.	148	83	228	00	80	00	40	00
"	Ixworth	Etablissement nouveau et pauvre.	81	66	100	00	80	00	45	00
"	St. Alexandre	Pauvre et soutient 7 écoles.	159	56	300	00	80	00	40	00
Lotbinière	St. Flavien	Pauvre et soutient 3 écoles.	79	25	109	00	60	00	45	00
"	St. Gilles	" " 4 "	147	58	204	00	60	00	45	00
Lévi	St. Lambert	Nouveau et pauvre.	125	65	158	00	60	00	40	00
Montmagny	Berthier	Soutient 3 écoles, un incendie a détruit une de leurs maisons d'école.	169	95	300	00	160	00	40	00

TABLEAU DE LA DISTRIBUTION DE LA SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE AUX MUNICIPALITÉS PAUVRES, POUR 1859.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Motifs qui ont porté à accorder la subvention supplémentaire et qui en ont déterminé le montant.	Montant de la subvention annuelle ordinaire.		Montant de la cotisation prélevée.		Montant de la subvention supplémentaire demandée.		Subvention supplémentaire accordée.	
			\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Montmagny	Isle aux Grues	Peu peuplé.	86	77	101	00	80	00	40	00
Mégantic	Ste. Lucie	Est pauvre, soutient 4 écoles et a bâti 2 maisons.	119	63	300	00	80	00	45	00
"	Ste. Sophie	" " 6 " " 4 "	169	05	400	00	60	00	45	00
Montmorenci	Laval	Etablissement nouveau, très pauvre, \$160 pour bâtisse.	55	78	90	00	80	00	40	00
Maskinongé	St. Paulin	Insuffisance de la subvention, a 4 écoles.	100	06	240	00	60	00	40	00
Montcalm	Kilkenny	Nouvel établissement, pauvre, a bâti 2 maisons.	166	33	308	00	80	00	45	00
"	Chertsey	" " " \$240 pour bâtisse.	57	36	120	00	40	00	45	00
Nicolet	Blandford	Peu peuplé et pauvre.	54	81	100	00	40	00	40	00
"	Ste. Monique No. 2	" "	56	25	136	00	40	00	40	00
"	Ste. Gertrude	Pauvre.	153	83	208	06	80	00	40	00
Ottawa	Eardley	Pauvre et a bâti 2 maisons.	100	92	215	00			45	00
"	St. André Avelin	Paroisse nouvelle et pauvre.	178	15	268	00			45	00
"	Buckingham	Population considérablement augmentée depuis le recensement.	152	00	280	00	200	00	40	00
Pontiac	Sheen	Pauvre.	32	12	280	00	40	00	40	00
Rimouski	Matane	Pauvre, \$173 pour bâtisse.	166	20	321	50	80	00	45	00
"	St. Octave	" \$300 "	101	25	336	00	80	00	45	00
"	Métis	Peu peuplé et pauvre.	32	45	82	00	40	00	40	00
"	St. Fabien	Pauvre.	137	58	230	40	40	00	40	00
Richelieu	St. Marcel	Nouvelle paroisse, population beaucoup augmentée depuis le recens.	152	55	216	00	480	00	40	00
Richmond	Cleveland, dissid.	Peu nombreux et pauvres.	20	00	50	00			20	00
St. Maurice	Shawinigan	Etablissement nouveau et pauvre.	43	50	120	25	120	00	40	00
"	St. Sévère	Pauvre.	138	42	200	00	60	00	40	00
Stanstead	Barford	Peu peuplé, on y a prélevé \$296 pour bâtisse.	59	80	120	00	100	00	40	00
Shefford	Granby, dissidents	Font de grands sacrifices et l'établissement est encore nouveau.	320	00	140	00			60	00
Témiscouata	N.-D. du Portage	Etablissement nouveau et pauvre.	131	22	169	32	120	00	45	00
Wolfe	Wotton	" " "	92	45	119	00	100	00	45	00
Total...									3880	00

RÉCAPITULATION DES SOMMES ALLOUÉES POUR 1859.

Universités.....	\$ 5234 07
Collèges Classiques.....	13858 50
Collèges Industriels.....	7890 22
Académies de Garçons.....	16253 82
Académies de Filles.....	11253 38
Ecoles Modèles.....	12835 49
Total.....	\$67325 48
Montant dépensé en plus en 1858.....	469 24
Balance à distribuer.....	205 28
Total.....	\$68000 00
Montant de la subvention.....	\$68000 00

Etat de la correspondance du département, du 1er janvier au 31 décembre 1859.

	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	Totaux.	Total des lettres reçues et expédiées.
Lettres et docum ^{ts} reçus....	729	649	565	401	421	479	982	519	422	696	453	581	6967	20483
Lettres et docum ^{ts} expédiés.	923	872	3190	417	736	967	1050	642	433	488	3211	597	13516	

A VENDRE
AU
BUREAU DE L'ÉDUCATION,
LE CALENDRIER
DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE
POUR 1860:
PRIX.—PAR DOUZAINE: 25 Cts.

ROLES DE COTISATIONS
POUR LES ÉCOLES.

BLANCS DE RECUS
POUR LES ÉCOLES.

A vendre à l'imprimerie de

LOUIS PERRAULT ET C^{ie},
22, Rue St. Vincent.

Montréal, Janvier 1860.

Des Presses à Vapeur de Senécal, Daniel & C^{ie}, 4, Rue Saint Vincent